



PRÉFET DU GARD

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Service Environnement et Forêt
Unité Intégration de l'environnement

Nîmes, le 12 MARS 2014

ARRETE N° 2014071-0012

portant approbation du classement sonore du réseau routier communal
de la commune de Nîmes

**Le Préfet du Gard
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L571-10, et R571-32 à 43,

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles L111-11, L111-11-1 et 2, R111-4-1;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles R123-13, R123-14 et R123-22,

Vu la loi n°92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, et notamment ses articles 13 et 14,

Vu le décret n°95-20 pris pour application de l'article L111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatifs aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements,

Vu l'arrêté du 23 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit,

Vu les trois arrêtés du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les établissements de santé, les hôtels et les bâtiments d'enseignement,

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 29 décembre 1998 portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres du département du Gard , assortis des pièces annexées,

Vu la consultation préalable des gestionnaires sur le trafic et les caractéristiques de leur réseau routier,

Vu les résultats des études réalisées par le bureau d'études CEREG Ingénierie, avec l'appui technique du CETE Méditerranée,

Vu la consultation des communes du 15 août 2013 au 15 novembre 2013, et les avis formulés;

Considérant que le classement sonore du réseau routier communal des communes du Gard de 1998 a lieu d'être réactualisé,

Considérant la conformité de la procédure de révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres du réseau routier communal du département du Gard avec la réglementation en vigueur,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard,

ARRETE

Article 1er :

Les dispositions du présent arrêté se substituent de plein droit pour les infrastructures routières communales de Nîmes à celles des arrêtés antérieurs portant classement en date du 29 décembre 1998.

Article 2 :

Les dispositions de l'arrêté du 23 juillet 2013 susvisé sont applicables dans le département du Gard aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres (ITT) mentionnées à l'article 3 du présent arrêté et représentés sur les cartes annexées.

Le présent arrêté vise à approuver la révision totale du classement sonore de ces infrastructures.

Le classement sonore comporte le présent arrêté, une cartographie par commune et un tableau de classement.

Article 3 :

Les infrastructures de transports terrestres concernées par le présent arrêté relèvent du réseau routier communal de la commune de Nîmes.

Elles sont listées dans le tableau de classement annexé et faisant partie intégrante de l'arrêté préfectoral.

Article 4 :

Les bâtiments d'habitation, d'enseignement, de santé, de soins et d'action sociale ainsi que les bâtiments d'hébergement à caractère touristique, à construire dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés, doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément à l'arrêté du 23 juillet 2013 susvisé.

Article 5 :

La catégorie des infrastructures de transports terrestres est définie en fonction de leur niveau sonore comme suit :

Niveau sonore de référence Laeq (6h-22h) en dB(A)	Niveau sonore de référence Laeq (22h-6h) en dB(A)	Catégorie de l'infrastructure	Secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure à partir du bord extérieur de la chaussée le plus proche
L > 81	L > 76	1	300 m
76 < L ≤ 81	71 < L ≤ 76	2	250 m
70 < L ≤ 76	65 < L ≤ 71	3	100 m
65 < L ≤ 70	60 < L ≤ 65	4	30 m
60 < L ≤ 65	55 < L ≤ 60	5	10 m

Ces niveaux sonores sont évalués en des points de référence situés, conformément à la norme NF S 31-130 "cartographie du bruit en milieu extérieur", à une hauteur de 5 mètres au-dessus du plan de roulement et

- à 2 mètres en avant de la ligne moyenne des façades pour les rues en U
- à une distance de 10 mètres de l'infrastructure, pour les voies en tissu ouvert.

Les notions de rue en U et de tissu ouvert sont définies dans la norme citée précédemment.

Article 6 :

Le classement sonore des infrastructures de transports terrestre et les périmètres des secteurs affectés par le bruit doivent être reportés par les maires des communes, ainsi que les maires des communes limitrophes le cas échéant, dans les annexes du document d'urbanisme, à titre d'information.

Il sera également fait mention du présent arrêté ainsi que les lieux où il peut être consulté.

Conformément aux dispositions de l'article R410-12 du code de l'urbanisme, le certificat d'urbanisme informera le demandeur, lorsqu'il y a lieu, que son terrain se trouve dans le secteur affecté par le bruit d'une infrastructure de transport terrestre bruyante.

Article 7 :

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard, le maire de la commune de Nîmes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Gard et affiché pendant un mois à la mairie de Nîmes.

Le Préfet,



Didier MARTIN

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes dans les deux mois qui suivent sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.
Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Gard, auteur de l'arrêté. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

PREFET DU GARD

Arrêté préfectoral n°2014071-0012
du 12/03/14

Réseau routier communal

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Av Bir Hakeim	Route d'Avignon	Avenue du Pdt Allende	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Carnot	Rue notre Dame	Bd Talabot	Fermé	3	100
Nîmes	Av de la Liberte	Pont de la Liberté	Rue Gaston Tessier	Ouvert	3	100
Nîmes	Av de la Liberte	Rue Gaston Tessier	Rond point des N.U.	Ouvert	3	100
Nîmes	Av des Arts	Avenue Kennedy	Place R. Bastide	Ouvert	3	100
Nîmes	Av des Arts	Place R. Bastide	Avenue des Poètes	Ouvert	3	100
Nîmes	Av des Arts	Avenue des Poètes	Bd périphérique Ouest	Ouvert	3	100
Nîmes	Av des Poetes	Avenue des Poètes	Route de Sommières	Ouvert	4	30
Nîmes	Av des Poetes	Rue de Dante	Rue de Dante	Ouvert	4	30
Nîmes	Av du general Leclerc	Avenue des Arts	Rue de Lille	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du general Leclerc	Bd du Pdt Allende	Bd Natoire	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du general Leclerc	Rue de Lille	Rue Magaille	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du general Leclerc	Bd Natoire	Bd Talabot	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du general Leclerc	Rue Magaille	Che de la Tour de l'Eveque	Ouvert	4	30
Nîmes	Av du Languedoc	Av François Mitterrand	Impasse des Acacias	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du Marechal Juin	Rond point de l'Europe	Chemin Bas de Montpellier	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du Marechal Juin	Impasse des Acacias	Bd périphérique Ouest	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du Marechal Juin	Chemin Bas de Montpellier	Giratoire du Four à Chaux	Ouvert	3	100
Nîmes	Av du President Salvador Allende	Bd périphérique Ouest	Avenue Bir-Hakeim	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	Pont de Justice (N86)	100m ap route Beaucaire	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	Route Beaucaire	100m av rue des Amoureux	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m ap route Beaucaire	100m ap rue des Amoureux	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m av route Beaucaire	100m av route Beaucaire	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	Route Beaucaire	Route Beaucaire	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m av route Beaucaire	100m ap rue des Amoureux	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m av rue des Capucines	Bd OUEST	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m ap route de St. Gilles	100m av chemin des Capucines	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m ap chemin des Capucines	100m av chemin des Capucines	Ouvert	2	250

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0012
du 12/03/14

Réseau routier communal

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m ap Avenue du Gal Leclerc	100m av route de St. Gilles	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m av route de St. Gilles	100m Ap route de St. Gilles	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m ap rue des Amoureux	100m av Avenue du Gal Leclerc	Ouvert	2	250
Nîmes	Av du President Salvador Allende	100m ap Avenue du Gal Leclerc	Ouvert	2	250	
Nîmes	Av F Mitterrand	Rond point des N.U.	Sortie Nîmes	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Franklin Roosevelt	Avenue G. Pompidou	Rue de Sauve	Fermé	2	250
Nîmes	Av Franklin Roosevelt	Place Maréchal Foch	Avenue G. Pompidou	Fermé	3	100
Nîmes	Av G Pompidou	Avenue F. Roosevelt	Avenue Kennedy	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Jean Jaures	Avenue F. Roosevelt	Place Severine	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Jean Jaures	Rond point de l'Europe	Pont de la Liberté	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Jean Jaures	Place Severine	Rond point de l'Europe	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Jean Prouve	Avenue Jean Monnet	Chemin du Capouchine	Ouvert	4	30
Nîmes	Av Kennedy	100m ap Avenue des Arts	100m ap Bd Ouest	Ouvert	3	100
Nîmes	Av Kennedy	Rue A. Coussant	Ouvert	3	100	
Nîmes	Av Kennedy	Avenue G. Pompidou	Ouvert	3	100	
Nîmes	Av Pierre Gamel	Bd Sergent Triaire	Avenue du Pdt Allende	Ouvert	3	100
Nîmes	Av R Bompard	Chemin du Pont des Ile	Impasse de l'ancienne Motte	Ouvert	5	10
Nîmes	Av R Bompard	Quai de la Fontaine	Route de Beaucaire	Ouvert	4	30
Nîmes	Bd A Daudet	Impasse de l'ancienne Motte	Place de la Maison Carrée	Ouvert	4	30
Nîmes	Bd Amiral Courbet	Square de la Couronne	Place du grand Temple	Fermé	3	100
Nîmes	Bd Amiral Courbet	Place du grand Temple	Place Gabriel Péri	Fermé	3	100
Nîmes	Bd Amiral Courbet	Place Gabriel Péri	Bd Etienne Santenac	Fermé	3	100
Nîmes	Bd des Arenes	Place des Arenes	Rue de la République	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd des Arenes	Rue de la Cité Foulc	Rue du 11 nov. 1918	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd E Santenac	Rue V. Faïta	Bd Gambetta	Ouvert	4	30
Nîmes	Bd Gambetta	Bd Santenac	Place St. Charles	Fermé	3	100
Nîmes	Bd Gambetta	Place St. Charles	Rue Robert	Fermé	2	250

Réseau routier communal

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Bd Gambetta	Rue Robert	Square de la bouquerie	Fermé	3	100
Nîmes	Bd Natoire	Rue F. Paulhan	Avenue Gal Leclerc	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Natoire	Bd Sergent Triaire	Rue F. Paulhan	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Natoire	Bd Sergent Triaire	Rond point le planas	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Bd Natoire	Bd Natoire	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Avenue Feuchères	Avenue Feuchères	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Avenue Feuchères	Avenue du Maréchal Juin	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Avenue Carmot	Avenue J. Jaures	Ouvert	4	30
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Avenue J. Jaures	Avenue du Maréchal Juin	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Rond point le planas	Avenue J. Jaures	Ouvert	3	100
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Rue Gergonne	Place des Arenes	Fermé	3	100
Nîmes	Bd Sergent Triaire	Place de la Maison Carrée	Rue Gergonne	Fermé	2	250
Nîmes	Bd Victor Hugo	Avenue Kennedy	Giratoire CHR Carremeau	Ouvert	4	30
Nîmes	Bd Victor Hugo	Avenue du Maréchal Juin	Bd Allende	Ouvert	4	30
Nîmes	Ch carreau de Lanes	Rue porte Caucièvre	Chemin de Russan	Ouvert	3	100
Nîmes	Ch de la Croix Vauvert	Route d'Ales	Rue du Rouget de l'Isle	Ouvert	3	100
Nîmes	Ch des limites	Rue Christino Garcia	Avenue R. Bompard	Ouvert	4	30
Nîmes	Che du Mas Balan	Bd Allende	Avenue Jean Prouve	Ouvert	4	30
Nîmes	Chemin du pont des îles	rond point échangeur A9	entrée agglo CAISSARGUES	Ouvert	3	100
Nîmes	Cours Jean Monnet	Ex RD42	RD135	Ouvert	3	100
Nîmes	Ex RD42	RD42	Rue de Beaucaire	Ouvert	4	30
Nîmes	Place G Peri	Bd Amiral Courbet	Rue de Beaucaire	Ouvert	4	30
Nîmes	Place G Peri	Bd Amiral Courbet	Place A. Briand	Ouvert	4	30
Nîmes	Quai de la Fontaine	BD A. Daudet	Place Maréchal Foch	Ouvert	3	100
Nîmes	Quai de la Fontaine	Avenue J. Jaures	Avenue J. Jaures	Ouvert	3	100
Nîmes	Quai de la Fontaine	Place A. Briand	Rue Chabaud	Ouvert	4	30
Nîmes	Quai de la Paix	Rue Henri Freshay	Chemin du pont des îles	Ouvert	4	30
Nîmes	Quai de la Paix	Av. Pierre Mendes France	Giratoire CHR Carremeau	Ouvert	4	30
Nîmes	Quai de la Paix	Avenue Kennedy	Giratoire CHR Carremeau	Ouvert	4	30
Nîmes	Quai de la Paix	Avenue Kennedy	Quai de la Fontaine	Ouvert	4	30
Nîmes	Quai de la Paix	Ex RD42	Quai de la Fontaine	Ouvert	4	30

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0012
du 12/03/14

Réseau routier communal

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Quai de la Paix	Rue Emilien Ronzas	100m ap rue des Lauriers	Ouvert	3	100
Nîmes	Quai de la Paix	Rue Roger Sabatier	Rue Emilien Ronzas	Ouvert	3	100
Nîmes	Quai de la Paix	Avenue du Maréchal Juin	Rue Roger Sabatier	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Saint Gilles	Avenue du Languedoc	Sortie Nîmes	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Saint Gilles	Avenue du Languedoc	Sortie Nîmes	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Saint Gilles	Bd Pdt Allende	100m ap Bd Pdt Allende	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Saint Gilles	Bd Pdt Allende	Avenue du Languedoc	Ouvert	4	30
Nîmes	Route de Sauve	100m ap rue des Albatros	Sortie Nîmes	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	Rue de Sauve	Montée des 3 piliers	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	100m av rue des Albatros	100m ap rue des Albatros	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	Chemin du grand Bois	100m av rue des Albatros	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	Bd périphérique Ouest	Chemin du grand Bois	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	Chemin de la combe des oiseaux	Bd périphérique Ouest	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	100m ap chemin de Valdegour	Chemin de la combe des oiseaux	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	100m av chemin de Valdegour	100m ap chemin de Valdegour	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	100m ap Montée des 3 piliers	100m av chemin de Valdegour	Ouvert	3	100
Nîmes	Route de Sauve	Montée des 3 piliers	100m ap Montée des 3 piliers	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Ales	Entrée Nîmes	Chemin du bas Malan	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Ales	Allée Clos des Pins	Avenue F. Roosevelt	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Ales	Chemin du bas Malan	Allée Clos des Pins	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Avignon	Pont de la Justice	100m av route de Courbessac	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Avignon	100m av route de Courbessac	100m ap route de Courbessac	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Avignon	100m ap route de Courbessac	Avenue de Bir-Hakeim	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Avignon	Avenue de Bir-Hakeim	Rue Lavastre	Ouvert	4	30
Nîmes	Rte d'Avignon	Entrée Nîmes	Pont de la Justice	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Avignon	Rond point échangeur NIMES EST	Entrée agglo NIMES	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte de Courbessac	Chemin du Mas de Mingue	Chemin de la Ronde de la Base	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte de Courbessac	Route d'Avignon	Chemin du Mas de Mingue	Ouvert	3	100

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Rte de Saint Gilles	sortie agglo NIMES	rond point échangeur A9	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Uzes	100m ap rue du jeux de Boule	Rue M. Duport	Ouvert	4	30
Nîmes	Rte d'Uzes	Rue des Rosiers	100m ap rue du jeux de Boule	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Uzes	Rue du Chalet	Rue des Rosiers	Ouvert	4	30
Nîmes	Rte d'Uzes	Cadereau d'Uzes	Rue du Chalet	Ouvert	3	100
Nîmes	Rte d'Uzes	Entrée Nîmes	Cadereau d'Uzes	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue A Simon	Bd Sergent Allende	Impasse du Verdon	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue A Simon	Impasse du Verdon	Avenue Pierre Gamel	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Auguste	Rue Vincent Faita	Rue de la Biche	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Bonfa	place du Doc. Cantaloube	Rue de la Biche	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Briconnet	Rue Raymond Marc	Bd Bruxelles	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Briconnet	Bd Sergent Triaire	Rue Raymond Marc	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Chabaud	Chemin des justices vieilles	Montée des Alpins	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Christino Garcia	Avenue du Pdt Allende	Route 240m ap Allende	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue de Beaucaire	Avenue du Pdt Allende	Rue C. L'idard	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	Rue C. L'idard	Rue Boucher de Perthes	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue de Beaucaire	Rue Boucher de Perthes	Rue Melarede	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	Rue de Melarede	100m av Bd Talabot	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	100m av Bd Talabot	Bd Talabot	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	Rue d'Angoulême	Place Gabriel Péri	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	Rue Notre Dame	Rue d'Angoulême	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	Bd Talabot	Rue Villars	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Beaucaire	Rue Villars	Rue Notre Dame	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Calves	Rue Kléber	Rue de la Biche	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Conde	Rue de Beaucaire	Rue V. Faita	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue de la Biche	Rue Bonfa	Rue Vincent Faita	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue de la cite Foulc	Rue Bossuet	Bd Sergent Triaire	Fermé	2	250
Nîmes	Rue de la cite Foulc	Rue Bourdaloue	Rue Bossuet	Fermé	2	250

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0012
du 12/03/14

Réseau routier communal

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Rue de la cite Foulc	Rue de la République	Rue Bourdalgoue	Fermé	2	250
Nîmes	Rue de la Curaterie	Place Belle Croix	Bd Admiral Courbet	Fermé	2	250
Nîmes	Rue de l'abattoir	Rue de Verdun	Avenue J. Jaurès	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue de Posterle	Chemin de Russan	Rue Bonfa	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue de Sauve	Avenue F. Roosevelt	Avenue G. Pompidou	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Sauve	Avenue G. Pompidou	Bd Jean Jaurès	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Verdet	Rue de Prague	Rue de Roussy	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Verdet	Rue de Roussy	Avenue Carnot	Fermé	3	100
Nîmes	Rue de Verdet	Rue Turgot	Rue Turgot	Fermé	2	250
Nîmes	Rue de Verdun	Avenue Kennedy	Rue Séguier	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Dhuoda	Place Severine	Place Severine	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue Dhuoda	Rue Clovis	Rue Clovis	Fermé	1	300
Nîmes	Rue du Cirque Romain	Avenue J. Jaurès	Bd Sergent Allende	Fermé	1	300
Nîmes	Rue du Cirque Romain	Rue François 1er	Rue François 1er	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue du general Perrier	Bd A. Daudet	Rue de la République	Fermé	3	100
Nîmes	Rue du general Perrier	Rue des Flottes	Rue des Flottes	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Emile Jamais	Rue Benoit Malon	Place Belle Croix	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Emile Jamais	Bd V. Hugo	Avenue J. Jaurès	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Gaston Boissier	Place A. Briand	Rue Benoit Malon	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Gretry	Bd Jean Jaures	Rue Racine	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Henri Bosco	Rue du Rouget de l'Isle	Rue Rabeau St Etienne	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Henri Frenay	Voies SNCF	Rue porte Caucièvre	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue J Baby	D127	Chemin des justices vielles	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Jean Bouin	Rue J. Odelin	Rue J. Odelin	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Kleber	Rue Pitot	Ouvert	4	30	
Nîmes	Rue Kleber	Rue de Calves	Fermé	3	100	
Nîmes	Rue Kleber	Bd Chaban-latour	Bd Chaban-latour	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Moliere	Rue Racine	Bd A. Daudet	Ouvert	4	30

PREFET DU GARD

Arrêté préfectoral n°2014071-0012
du 12/03/14

Réseau routier communal

Commune	Nom rue	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	Rue Notre Dame	Square de la Couronne	Bd Prague	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Notre Dame	Avenue Carnot	Square de la Couronne	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Notre Dame	Rue Seguier	Avenue Carnot	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Notre Dame	Rue Pierre Semard	Rue Seguier	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Paul Painleve	Bd Talabot	Rue Seguier	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Paul Painleve	Rue Henri Poincaré	Rue Henri Poincaré	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Père Brottier	Chemin de la Croix Vauvert	Avenue du Pdt Allende	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Pierre Semard	Rue Notre Dame	Bd Allende	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Pierre Semard	Rue Lavastre	Route de Beaucaire	Fermé	2	250
Nîmes	Rue Rabeau St Etienne	Rue Gretty	Rue Notre Dame	Fermé	2	250
Nîmes	Rue Roger Bertroux	Rte de Sauve	Quai de la Fontaine	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Seguier	Impasse Verdet	Chemin du grand bois	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Seguier	Rue de Preston	Bd Talabot	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Seguier	Place Gabriel Péri	Impasse Verdet	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Sully	Rue Pierre Sémarad	Rue de Preston	Fermé	3	100
Nîmes	Rue Sully	Rue Richelieu	Rue Richelieu	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue Talabot	Rue Vincent Faita	Rue Richelieu	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Vincent Faita	Rue Pierre Semard	Rue Vincent Faita	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue Vincent Faita	100m ap voie SNCF	Avenue Carnot	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Vincent Faita	Rue M. Duport	Rue Sully	Ouvert	4	30
Nîmes	Rue Vincent Faita	Voie SNCF	Voie SNCF	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue Vincent Faita	Rue de la Biche	100m ap voie SNCF	Ouvert	3	100
Nîmes	Rue Vincent Faita	Rue Sully	Bd E. Saintenac	Fermé	2	250
Nîmes	Rue Vincent Faita	Rue Sully	Rue de la Biche	Fermé	3	100



PRÉFET DU GARD

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Service Environnement et Forêt
Unité Intégration de l'environnement

Nîmes, le 12 MARS 2014

ARRETE N° 2014071-0018

portant approbation du classement sonore du réseau routier national non concédé du Gard

**Le Préfet du Gard
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L571-10, et R571-32 à 43,

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles L111-11, L111-11-1 et 2, R111-4-1;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles R123-13, R123-14 et R123-22,

Vu la loi n°92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, et notamment ses articles 13 et 14,

Vu le décret n°95-20 pris pour application de l'article L111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatifs aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements,

Vu l'arrêté du 23 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit,

Vu les trois arrêtés du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les établissements de santé, les hôtels et les bâtiments d'enseignement,

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 29 décembre 1998 portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres du département du Gard, assortis des pièces annexées,

Vu la consultation préalable des gestionnaires sur le trafic et les caractéristiques de leur réseau routier,

Vu les résultats des études réalisées par le bureau d'études CEREG Ingénierie, avec l'appui technique du CETE Méditerranée

Vu la consultation des communes du 15 août 2013 au 15 novembre 2013, et les avis formulés;

Considérant que le classement sonore du réseau routier national non concédé du Gard de 1998 a lieu d'être réactualisé,

Considérant la conformité de la procédure de révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres du réseau routier national non concédé du département du Gard avec la réglementation en vigueur,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard,

ARRETE

Article 1er :

Les dispositions du présent arrêté se substituent de plein droit pour les infrastructures routières nationales non concédées à celles des arrêtés antérieurs portant classement en date du 29 décembre 1998.

Article 2 :

Les dispositions de l'arrêté du 23 juillet 2013 susvisé sont applicables dans le département du Gard aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres (ITT) mentionnées à l'article 3 du présent arrêté et représentés sur les cartes annexées.

Le présent arrêté vise à approuver la révision totale du classement sonore de ces infrastructures.

Le classement sonore comporte le présent arrêté, une cartographie par commune et un tableau de classement.

Article 3 :

Les infrastructures de transports terrestres concernées par le présent arrêté relèvent du réseau routier national non concédé.

Elles sont listées dans le tableau de classement annexé et faisant partie intégrante de l'arrêté préfectoral.

Article 4 :

Les bâtiments d'habitation, d'enseignement, de santé, de soins et d'action sociale ainsi que les bâtiments d'hébergement à caractère touristique, à construire dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés, doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément à l'arrêté du 23 juillet 2013 susvisé.

Article 5 :

La catégorie des infrastructures de transports terrestres est définie en fonction de leur niveau sonore comme suit :

Niveau sonore de référence Laeq (6h-22h) en dB(A)	Niveau sonore de référence Laeq (22h-6h) en dB(A)	Catégorie de l'infrastructure	Secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure à partir du bord extérieur de la chaussée le plus proche
L > 81	L > 76	1	300 m
76 < L ≤ 81	71 < L ≤ 76	2	250 m
70 < L ≤ 76	65 < L ≤ 71	3	100 m
65 < L ≤ 70	60 < L ≤ 65	4	30 m
60 < L ≤ 65	55 < L ≤ 60	5	10 m

Ces niveaux sonores sont évalués en des points de référence situés, conformément à la norme NF S 31-130 " cartographie du bruit en milieu extérieur ", à une hauteur de 5 mètres au-dessus du plan de roulement et

- à 2 mètres en avant de la ligne moyenne des façades pour les rues en U
- à une distance de 10 mètres de l'infrastructure, pour les voies en tissu ouvert.

Les notions de rue en U et de tissu ouvert sont définies dans la norme citée précédemment.

Article 6 :

Le classement sonore des infrastructures de transports terrestre et les périmètres des secteurs affectés par le bruit doivent être reportés par les maires des communes, ainsi que les maires des communes limitrophes le cas échéant, dans les annexes du document d'urbanisme, à titre d'information.

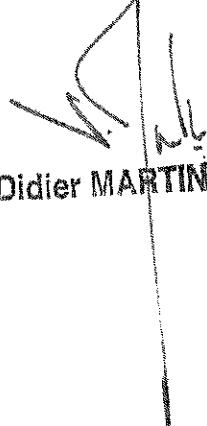
Il sera également fait mention du présent arrêté ainsi que les lieux où il peut être consulté.

Conformément aux dispositions de l'article R410-12 du code de l'urbanisme, le certificat d'urbanisme informera le demandeur, lorsqu'il y a lieu, que son terrain se trouve dans le secteur affecté par le bruit d'une infrastructure de transport terrestre bruyante.

Article 7 :

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le sous-préfet d'Alès, le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard, le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement de la région Languedoc Roussillon, le directeur interdépartemental des routes Méditerranée, les maires des communes listées en annexe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Gard et affiché pendant un mois, à la mairie des communes concernées.

Le Préfet,



Didier MARTIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Didier MARTIN". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized "D" at the beginning. It is positioned next to a vertical line, likely a margin or a line of text.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes dans les deux mois qui suivent sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Gard, auteur de l'arrêté. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

Réseau routier national

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Aigues-Vives	RN113	Sortie agglo CODOGNAN	Début 2*2 voies (l=400m)	Ouvert	3	100
Aigues-Vives	RN113	Début 2*2 voies (L=400m)	RN313	Ouvert	3	100
Aigues-Vives	RN113	RN313	Fin 2*2 voies (L=400m)	Ouvert	3	100
Aigues-Vives	RN113	RN113 Vergèze	RN113 Pont canal Lamour	Ouvert	2	250
Aimargues	RN113	RN313	Fin 2*2 voies (L=400m)	Ouvert	3	100
Aimargues	RN113	Fin 2*2 voies (L=400m)	Limitation à 50 Km/h	Ouvert	2	250
Aimargues	RN113	Limitation à 50 Km/h	Limite département HERAULT	Ouvert	3	100
Alès	RN106	100 m avant pont de Brouzen	100 m avant pont de Brouzen	Ouvert	4	30
Alès	RN106	Pont Lénine	Pont de Brouzen	Ouvert	3	100
Alès	RN106	100 m avant pont de Brouzen	100 m après Pont de Brouzen	Ouvert	3	100
Alès	RN106	Pont de Brouzen	Avenue Maurice Thorez	Ouvert	4	30
Alès	RN106	100 m après Pont de Brouzen	Sortie agglo Alès	Ouvert	3	100
Alès	RN106	Avenue Maurice Thorez	Boulevard Talabot	Ouvert	3	100
Alès	RN106	100 m avant feux	100 m avant feux	Ouvert	3	100
Alès	RN106	100 m après feux	Route d'Uzès	Ouvert	2	250
Alès	RN106	100 m avant route d'Uzès	Route d'Uzès	Ouvert	3	100
Alès	RN106	Route d'Uzès	100 m après feux	Ouvert	3	100
Alès	RN106	100 m après feux	100 m avant route d'Uzès	Ouvert	3	100
Alès	RN106	Entrée agglo Alès	Rocade Sud	Ouvert	2	250
Alès	RN106	Rocade Sud	100 m après feux	Ouvert	2	250
Alès	RN106	Giratoire Gardonnet	RN106	Ouvert	3	100
Alès	RN106	Place de la Libération	Pont Neuf	Ouvert	3	100
Alès	RN106	Place Gabriel Péri	Place de la Libération	Ouvert	3	100
Alès	RN106	Rue du Tempéras	Av. Général Larminat	Ouvert	3	100
Alès	RN106	100 m après Pont Neuf	Rue du Tempéras	Ouvert	3	100
Alès	RN106	Pont Neuf	100 m après Pont Neuf	Ouvert	3	100
Alès	RN106	100 m avant Pont de Rochebelle	Place Gabriel Péri	Ouvert	3	100
Alès	RN106	Pont Lénine	100 m avant Pont de Rochebelle	Ouvert	3	100
Alès	RN106	Sortie agglo ALES	Limite échangeur Vézénobres no	Ouvert	2	250

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-18
du 12/03/14

Réseau routier national

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Bagnols-sur-Cèze	Projet deviation	Bagnols Sud	Bagnols Nord	Ouvert	3	100
Bagnols-sur-Cèze	RN580	Avenue de l'Europe	100m av Av. du Gal de Gaulle	Ouvert	3	100
Bagnols-sur-Cèze	RN580	Avenue de la Mayre	RN580	Ouvert	4	30
Bagnols-sur-Cèze	RN580	150m après le rond point	150m après le rond point	Ouvert	4	30
Bagnols-sur-Cèze	RN580	Bagnols Sud	Sortie Bagnols Est	Ouvert	3	100
Bagnols-sur-Cèze	RN580	Sortie agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Carrefour Orsan Chusclan	Ouvert	2	250
Bagnols-sur-Cèze	RN86	Sortie agglo ST-NAZAIRE	Entrée agglo ARDOISE	Ouvert	2	250
Bagnols-sur-Cèze	RN86	Entrée Bagnols Nord	Entrée agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Ouvert	2	250
Bernis	RN86	RD980	Avenue Tassigny	Ouvert	3	100
Bernis	RN113	Giratoire Est	Giratoire Ouest	Ouvert	2	250
Bernis	RN113	Fin de limitation à 60 Km/h	début de limitation à 50 Km/h	Ouvert	3	100
Bernis	RN113	début limitation 50 Km/h	Giratoire Est	Ouvert	3	100
Bernis	RN113	Fin de limitation à 70 Km/h	Limitation à 80 Km/h	Ouvert	2	250
Bernis	RN113	Limitation à 80 Km/h	Limitation à 60 Km/h	Ouvert	2	250
Bernis	RN113	Limitation à 60 Km/h	100m avant RD14	Ouvert	3	100
Bernis	RN113	100m avant RD14	100m après RD14	Ouvert	3	100
Bernis	RN113	100m après RD14	Fin de limitation à 60 Km/h	Ouvert	3	100
Boucoiran-et-Nozières	RN106	limite commune Mouszac	RD114	Ouvert	2	250
Boucoiran-et-Nozières	RN106	limite commune Mouszac	RD114	Ouvert	2	250
Boucoiran-et-Nozières	RN106	déviation Boucoiran	limite commune Brignon	Ouvert	2	250
Boucoiran-et-Nozières	RN106	déviation Boucoiran	limite nord Boucoiran	Ouvert	2	250
Codognan	RN113	Limite échangeur Vézénobres no	limite commune Brignon	Ouvert	2	250
Codognan	RN113	Fin de limitation à 60 Km/h	Limite nord Boucoiran	Ouvert	2	250
Codognan	RN113	Fin de limitation à 80 Km/h	Fin de limitation à 80 Km/h	Ouvert	3	100
Codognan	RN113	Entrée agglo CODOGNAN	Entrée agglo CODOGNAN	Ouvert	3	100
Codognan	RN113	100 m avant feu tricolore	100 m avant feu tricolore	Ouvert	3	100
Codognan	RN113	RD104 ou feux tricolores	RD104 ou feux tricolores	Ouvert	3	100

Réseau routier national

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Catégorie	Largur secteur
Codognan	RN113	100 m après RD104	Sortie agglo CODOGNAN	Ouvert	3
Codognan	RN113	Sortie agglo CODOGNAN	Début 2*2 voies (L=400m)	Ouvert	3
Codognan	RN113	RN113 Vergèze	RN113 Pont canal Lamour	Ouvert	250
Domazan	RN100	Début route à 3 voies	début route à 3 voies	Ouvert	250
Domazan	RN100	Début route à 3 voies	Fin route à 3 voies	Ouvert	250
Estézargues	RN100	limite commune ESTEZARGUES	début route à 3 voies	Ouvert	250
Estézargues	RN100	échangeur REMOULINS A9	limite commune FOURNES	Ouvert	250
Fournès	RN100	échangeur REMOULINS A9	limite commune FOURNES	Ouvert	250
Fournès	RN100	échangeur REMOULINS A9	limite commune FOURNES	Ouvert	250
Gallargues-le-Montueux	RN113	Début 2*2 voies (L=400m)	RN313	Ouvert	3
Gallargues-le-Montueux	RN113	Fin 2*2 voies (L=400m)	Fin 2*2 voies (L=400m)	Ouvert	3
Gallargues-le-Montueux	RN113	Limitation à 50 Km/h	Limitation à 50 Km/h	Ouvert	3
Gallargues-le-Montueux	RN113	limitation à 50 Km/h	Limitation département HERAULT	Ouvert	3
La Calmette	RN106	limité commune Moussac	RD114	Ouvert	2
La Calmette	RN106	limité commune Moussac	RD114	Ouvert	2
La Calmette	RN106	limité commune Moussac	RD907	Ouvert	2
La Calmette	RN106	limité commune Moussac	RD114	Ouvert	2
La Rouvière	RN106	limité commune Moussac	RD114	Ouvert	2
La Rouvière	RN106	limité commune Moussac	RD114	Ouvert	2
Laudun-l'Ardoise	RN580	100 m après feu tricolore	Sortie agglo ARDOISE	Ouvert	3
Laudun-l'Ardoise	RN580	Sortie agglo ARDOISE	RD980	Ouvert	3
Laudun-l'Ardoise	RN580	L'Ardoise Centre	L'Ardoise Sud	Ouvert	2
Laudun-l'Ardoise	RN580	L'Ardoise Nord	L'Ardoise Centre	Ouvert	2
Laudun-l'Ardoise	RN580	Carrefour Orsan Chusclan	L'Ardoise Nord	Ouvert	2
Laudun-l'Ardoise	RN580	Sortie agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Entrée agglo ARDOISE	Ouvert	2
Laudun-l'Ardoise	RN580	Entrée agglo ARDOISE + 45 Km/h	100 m avant feu tricolore	Ouvert	3
Laudun-l'Ardoise	RN580	100 m avant feu tricolore	100 m après feu tricolore	Ouvert	3
Les Angles	RN100	début de limitation à 60 km/h	RD6580	Ouvert	3

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-18
du 12/03/14

Réseau routier national

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Les Angles	RN100	RD6580	fin de limitation à 60 km/h	Ouvert	3	100
Les Angles	RN100	Fin de limitation à 60 km/h	début de route à 6 voies	Ouvert	1	300
Les Angles	RN100	Début de route à 6 voies	Fin de route à 6 voies	Ouvert	1	300
Les Salles-du-Gardon	RN106	Sortie aggro ALES	Début route à 3 voies	Ouvert	3	100
Les Salles-du-Gardon	RN106	Début route à 3 voies	Fin de route à 3 voies	Ouvert	3	100
Les Salles-du-Gardon	RN106	Fin de route à 3 voies	Entrée agglo LES-SALLES-DU-GAR	Ouvert	3	100
Milhaud	RN113	Entrée agglo LES-SALLES-DU-GAR	RD128	Ouvert	3	100
Milhaud	RN113	Sortie agglo NIMES	Fin de route 2*2 voies	Ouvert	2	250
Milhaud	RN113	Giratoire du Four à Chaux	Sortie Nîmes	Ouvert	3	100
Milhaud	RN113	Fin de route à 2*2 voies	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	2	250
Milhaud	RN113	Limitation à 70 Km/h	Fin de limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Milhaud	RN113	Fin de limitation à 70 Km/h	Limitation à 80 Km/h	Ouvert	2	250
Mus	RN113	Sortie agglo CODOGNAN	Début 2*2 voies (L=400m)	Ouvert	3	100
Ners	RN106	Limite échangeur Vézénobres no	Limite nord Boucoiran	Ouvert	2	250
Nîmes	RN106	Début route à 2*2 voies	RD907	Ouvert	2	250
Nîmes	RN106	Sortie agglo NIMES	Début route à 2*2 voies	Ouvert	2	250
Nîmes	RN106	Entrée Nîmes	Avenue G. Dayan	Ouvert	2	250
Nîmes	RN106	Avenue G. Dayan	Passerelle gp.scl. E. Vaillant	Ouvert	2	250
Nîmes	RN106	Passerelle gp.scl. E. Vaillant	100m av Avenue Kennedy	Ouvert	2	250
Nîmes	RN106	100m av Avenue Kennedy	Avenue Kennedy	Ouvert	2	250
Nîmes	RN106	Avenue Kennedy	100m ap Avenue Kennedy	Ouvert	2	250
Nîmes	RN106	100m ap Avenue Kennedy	Passerelle gp. scl. Vergnolles	Ouvert	2	250
Nîmes	RN106	Passerelle gp. scl. Vergnolles	100m ap chemin de Valdegour	Ouvert	2	250
Nîmes	RN106	100m ap chemin de Valdegour	Sortie Nîmes (Route de Sauve)	Ouvert	2	250
Nîmes	RD114	RD114	Passerelle gp. scl. Vergnolles	Ouvert	2	250
Nîmes	RN113	Sortie agglo NIMES	100m ap chemin de Valdegour	Ouvert	2	250
Nîmes	RN113	Bd OUEST	Sortie Nîmes	Ouvert	2	250
Nîmes	RN113	Giratoire du Four à Chaux	Rond point du four à choux	Ouvert	3	100

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-18
du 12/03/14

Réseau routier national

Commune	Nᵒ	Débutant	Finissant	Catégorie	Largeur secteur
Orsan	RN580	Carrefour Orsan Chusclan	L'Ardoise Nord	Ouvert	2 250
Orsan	RN580	Bagnols Sud	Carrefour Orsan Chusclan	Ouvert	2 250
Orsan	RN580	Sortie agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Entrée agglo ARDOISE	Ouvert	2 250
Pont-Saint-Esprit	RN86	RN86	Limite du département VAUCLUSE	Ouvert	3 100
Pont-Saint-Esprit	RN86	RD994D	Entrée agglo ST-NAZAIRE	Ouvert	2 250
Rochefort-du-Gard	RN100	RD287	RD111	Ouvert	2 250
Rochefort-du-Gard	RN100	RD111	début de limitation à 60 km/h	Ouvert	2 250
Rochefort-du-Gard	RN100	RD6580	Autoroute A9	Ouvert	3 100
Roquemaure	RN580	La Croisette	Fin route à 3 voies	Ouvert	2 250
Roquemaure	RN580	Début route à 3 voies	Limitation à 80 Km/h	Ouvert	3 100
Roquemaure	RN580	Fin route à 3 voies	Bagnols Nord	Ouvert	2 250
Saint-Alexandre	Projet deviation	Bagnols Sud	Limite du département VAUCLUSE	Ouvert	3 100
Saint-Alexandre	RN86	RN86	Entrée agglo ST-NAZAIRE	Ouvert	3 100
Saint-Alexandre	RN86	RD994D	RD980	Début route 3 voies	2 250
Saint-Geniès-de-Comolas	RN580	Sortie agglo ARDOISE	La Croisette	Ouvert	3 100
Saint-Geniès-de-Comolas	RN580	RD980	L'Ardoise Sud	Ouvert	3 100
Saint-Geniès-de-Comolas	RN580	L'Ardoise Sud	L'Ardoise Centre	Ouvert	2 250
Saint-Geniès-de-Comolas	RN580	RN106	limite commune Moussac	Ouvert	2 250
Saint-Geniès-de-Malgoirès	RN106	RN106	limite commune Moussac	Ouvert	2 250
Saint-Geniès-de-Malgoirès	RN106	RN106	limite commune Moussac	Ouvert	2 250
Saint-Hilaire-de-Brethmas	RN106	Sortie agglo ALES	RD114	Ouvert	2 250
Saint-Laurent-des-Arbres	RN580	La Croisette	Limite échangeur Vézénobres no	Ouvert	2 250
Saint-Laurent-des-Arbres	RN580	Sortie agglo ARDOISE	Autoroute A9	Ouvert	2 250
Saint-Laurent-des-Arbres	RN580	RD980	RD980	Début route 3 voies	3 100
Saint-Laurent-des-Arbres	RN580	Début route à 3 voies	Fin route à 3 voies	Ouvert	3 100
Saint-Laurent-des-Arbres	RN580	L'Ardoise Sud	La Croisette	Ouvert	2 250

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-18
du 12/03/14

Réseau routier national

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Saint-Martin-de-Valgalgues	RN106	Avenue Maurice Thorez	Sortie agglo Ales	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RN106	Sortie agglo ALES	Début route à 3 voies	Ouvert	3	100
Saint-Nazaire	Projet deviation	Bagnols Sud	Bagnols Nord	Ouvert	3	100
Saint-Nazaire	RN86	Sortie agglo ST-NAZAIRE	Entrée agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Ouvert	2	250
Saint-Nazaire	RN86	RD994D	Entrée agglo ST-NAZAIRE	Ouvert	2	250
Saint-Nazaire	RN86	Entrée agglo ST-NAZAIRE	Début rampe	Ouvert	3	100
Saint-Nazaire	RN86	Début rampe	100 m avant feu tricolore	Ouvert	3	100
Saint-Nazaire	RN86	100 m avant feu tricolore	Fin de rampe	Ouvert	3	100
Sauzet	RN86	100 m après deuxième feu trico	100 m après deuxième feu trico	Ouvert	3	100
Sauzet	RN106	limite commune Mouszac	Sortie agglo ST-NAZAIRE	Ouvert	3	100
Sauzet	RN106	limite commune Mouszac	RD114	Ouvert	2	250
Sauzet	RN106	limite commune Mouszac	RD114	Ouvert	2	250
Sauzet	RN106	limite commune Mouszac	RD114	Ouvert	2	250
Sauzet	RN106	limite commune Mouszac	RD114	Ouvert	2	250
Saze	RN100	Début route à 3 voies	Fin route à 3 voies	Ouvert	2	250
Saze	RN100	fin route à 3 voies	RD287	Ouvert	2	250
Saze	RN100	RD287	RD287	Ouvert	2	250
Uchaud	RN113	Giratoire Est	Giratoire Ouest	Ouvert	2	250
Vénéjan	Projet deviation	Bagnols Sud	Bagnols Nord	Ouvert	3	100
Vergèze	RN113	giratoire Ouest	Limitation à 80 Km/h	Ouvert	2	250
Vergèze	RN113	Limitation à 80 Km/h	Limitation à 60 Km/h	Ouvert	3	100
Vergèze	RN113	Limitation à 60 Km/h	Fin de limitation à 60 Km/h	Ouvert	3	100
Vergèze	RN113	Fin de limitation à 60 Km/h	Fin de limitation à 80 Km/h	Ouvert	3	100
Vestric-et-Candiac	RN113	RN113 Vergèze	RN113 Pont canal Lamour	Ouvert	2	250
Vestric-et-Candiac	RN113	Giratoire Est	Giratoire Ouest	Ouvert	2	250
Vestric-et-Candiac	RN113	giratoire Ouest	Limitation à 80 Km/h	Ouvert	2	250

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-18
du 12/03/14

Réseau routier national

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largur secteur
Vézénobres	RN106	Limite échangeur Vézénobres no	Limite nord Boucoiran	Ouvert	2	250
Vézénobres	RN106	Sortie agglo ALES	Limite échangeur Vézénobres no	Ouvert	2	250



PRÉFET DU GARD

Direction Départementale
des Territoires et de la Mer

Service Environnement et Forêt
Unité Intégration de l'environnement

Nîmes, le 12 MARS 2014

ARRETE N° 2014071-0019

portant approbation du classement sonore du réseau routier départemental du Gard

**Le Préfet du Gard
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L571-10, et R571-32 à 43,

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles L111-11, L111-11-1 et 2, R111-4-1,

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles R123-13, R123-14 et R123-22,

Vu la loi n°92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit, et notamment ses articles 13 et 14,

Vu le décret n°95-20 pris pour application de l'article L111-11-1 du code de la construction et de l'habitation et relatifs aux caractéristiques acoustiques de certains bâtiments autres que d'habitation et de leurs équipements,

Vu l'arrêté du 23 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit,

Vu les trois arrêtés du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les établissements de santé, les hôtels et les bâtiments d'enseignement,

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 29 décembre 1998 portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres du département du Gard , assortis des pièces annexées,

Vu la consultation préalable des gestionnaires sur le trafic et les caractéristiques de leur réseau routier,

Vu les résultats des études réalisées par le bureau d'études CEREG Ingénierie, avec l'appui technique du CETE Méditerranée,

Vu la consultation des communes du 15 août 2013 au 15 novembre 2013, et les avis formulés,

Considérant que le classement sonore du réseau routier départemental du Gard de 1998 a lieu d'être réactualisé,

Considérant la conformité de la procédure de révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres du réseau routier départemental du département du Gard avec la réglementation en vigueur,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Gard,

ARRETE

Article 1er :

Les dispositions du présent arrêté se substituent de plein droit pour les infrastructures routières départementales à celles des arrêtés antérieurs portant classement en date du 29 décembre 1998.

Article 2 :

Les dispositions de l'arrêté du 23 juillet 2013 susvisé sont applicables dans le département du Gard aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres (ITT) mentionnées à l'article 3 du présent arrêté et représentés sur les cartes annexées.

Le présent arrêté vise à approuver la révision totale du classement sonore de ces infrastructures.

Le classement sonore comporte le présent arrêté, une cartographie par commune et un tableau de classement.

Article 3 :

Les infrastructures de transports terrestres concernées par le présent arrêté relèvent du réseau routier départemental.

Elles sont listées dans le tableau de classement annexé et faisant partie intégrante de l'arrêté préfectoral.

Article 4 :

Les bâtiments d'habitation, d'enseignement, de santé, de soins et d'action sociale ainsi que les bâtiments d'hébergement à caractère touristique, à construire dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés, doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément à l'arrêté du 23 juillet 2013 susvisé.

Article 5 :

La catégorie des infrastructures de transports terrestres est définie en fonction de leur niveau sonore comme suit :

Niveau sonore de référence Laeq (6h-22h) en dB(A)	Niveau sonore de référence Laeq (22h-6h) en dB(A)	Catégorie de l'infrastructure	Secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure à partir du bord extérieur de la chaussée le plus proche
L > 81	L > 76	1	300 m
76 < L ≤ 81	71 < L ≤ 76	2	250 m
70 < L ≤ 76	65 < L ≤ 71	3	100 m
65 < L ≤ 70	60 < L ≤ 65	4	30 m
60 < L ≤ 65	55 < L ≤ 60	5	10 m

Ces niveaux sonores sont évalués en des points de référence situés, conformément à la norme NF S 31-130 " cartographie du bruit en milieu extérieur ", à une hauteur de 5 mètres au-dessus du plan de roulement et

- à 2 mètres en avant de la ligne moyenne des façades pour les rues en U
- à une distance de 10 mètres de l'infrastructure, pour les voies en tissu ouvert.

Les notions de rue en U et de tissu ouvert sont définies dans la norme citée précédemment.

Article 6 :

Le classement sonore des infrastructures de transports terrestre et les périmètres des secteurs affectés par le bruit doivent être reportés par les maires des communes, ainsi que les maires des communes limitrophes le cas échéant, dans les annexes du document d'urbanisme, à titre d'information.

Il sera également fait mention du présent arrêté ainsi que les lieux où il peut être consulté.

Conformément aux dispositions de l'article R410-12 du code de l'urbanisme, le certificat d'urbanisme informera le demandeur, lorsqu'il y a lieu, que son terrain se trouve dans le secteur affecté par le bruit d'une infrastructure de transport terrestre bruyante.

Article 7 :

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le sous-préfet d'Alès, le sous-préfet du Vigan, le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard, le président du Conseil Général du Gard, les maires des communes listées en annexe sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Gard et affiché pendant un mois à la mairie des communes concernées.

Le Préfet,



Didier MARTIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Didier MARTIN". It is written in a cursive style with some loops and variations in letter height.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes dans les deux mois qui suivent sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard.

Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet du Gard, auteur de l'arrêté. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Numerô	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur	
Aigallers	RD981	Montaren	Foissac	Ouvert	3	100	
Aigremont	RD6110	RD999	RD907	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD46	RD979	Fin de limitation à 60 Km/h	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD58	RD46	RD179	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD51	250m après RD62	limite dépôt Hérault	Ouvert	2	250	
Aigues-Mortes	RD6110	Fin de limitation à 60 Km/h	RD58	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD62	RD979	Fin de limitation à 80 Km/h	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD62	Limitation à 70 Km/h	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD62	Limitation à 50 Km/h	Limitation à 50 Km/h	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD62	Fin de limitation à 50 Km/h	Fin de limitation à 50 Km/h	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD62	Fin de limitation à 70 Km/h	RD62a	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD62	Fin de route à 2*2 voies	Fin de route à 2*2 voies	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD62	Début de route à 2*2 voies	Début de route à 2*2 voies	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD62	Fin de limitation à 80 Km/h	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD62	Limitation à 70 Km/h	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD62	Limitation à 50 Km/h	Limitation à 50 Km/h	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD62	Fin de limitation à 50 Km/h	Fin de limitation à 50 Km/h	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD62A	RD62	RD62b	Ouvert	2	250	
Aigues-Mortes	RD979	RD979	Fin de limitation à 60 Km/h	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD979	RD62	Entrée agglo AIGUES-MORTES	Ouvert	3	100	
Aigues-Mortes	RD979	Sortie agglo AIGUES-MORTES	Sortie agglo AIGUES-MORTES	Ouvert	4	30	
Aigues-Mortes	RD979	Début route à 2*2 voies	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100	
Aigues-Vives	RD113	RD62	RD62	Ouvert	3	100	
Aigues-Vives	RD6572	sortie agglo AIMARGUES	100 m avant RD979	RD135	Ouvert	2	250
Aimargues	RD979	100 m avant RD979	100 m après RD979	Ouvert	2	250	
Aimargues	RD979	Voie ferrée	Limitation à 60 Km/h	RN572	Ouvert	3	100
Aimargues	RD979	100 m après RD979			Ouvert	2	250

PREFET DU GARD

Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Nᵒ	Débutant	FiniSSANT	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Aimargues	RD979	RN113	100 m avant RD979	Ouvert	2	250
Aimargues	RD979	RN572,RN313	Voie ferrée	Ouvert	3	100
Alès	RD16	sortie agglo Alès	RD131b	Ouvert	3	100
Alès	RD16	D60	Sortie agglo Ales	Ouvert	4	30
Alès	RD2	Chemin de Bruegues	Sortie agglo Ales	Ouvert	3	100
Alès	RD2	Avenue Vincent d'Indy	Chemin de Bruegues	Ouvert	3	100
Alès	RD216	Entrée agglo Ales	D6	Ouvert	4	30
Alès	RD324A	Chemin de Passerelle	Mas d'Ayrolle	Ouvert	4	30
Alès	RD324A	N110	Vieille route d'Anduze	Ouvert	4	30
Alès	RD324A	Vieille route d'Anduze	Sortie agglo Ales	Ouvert	5	10
Alès	RD385	N106	Av. Winston Churchill	Ouvert	4	30
Alès	RD385	Av. Winston Churchill	100 m avant Pont de Lénine	Ouvert	4	30
Alès	RD385	Pont de Brouzen	Route de la Royale	Ouvert	4	30
Alès	RD50	RD50C	limite Ales	Ouvert	4	30
Alès	RD50	Quai Ferreol	Ch. Fontaine 3 gouttes	Ouvert	4	30
Alès	RD50	Ch. Fontaine 3 gouttes	Sortie agglo Ales	Ouvert	5	10
Alès	RD50	Ch. Fontaine 3 gouttes	Sortie agglo Ales	Ouvert	5	10
Alès	RD6	entrée agglo Ales	D216	Ouvert	4	30
Alès	RD6	D216	100 m avant feux	Ouvert	3	100
Alès	RD6	RD6	D60	Ouvert	3	100
Alès	RD6	100 m avant feux	Fin de limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Alès	RD6	Sortie agglo ALES	D904	Ouvert	3	100
Alès	RD60	Sortie agglo Ales	100 m après D6	Ouvert	3	100
Alès	RD60	D6	Avenue Vincent d'Indy	Ouvert	3	100
Alès	RD60	RD60	D904	Ouvert	3	100
Alès	RD60	N106	100 m avant D6	Ouvert	3	100
Alès	RD60	100 m avant D6	D6	Ouvert	3	100
Alès	RD6110	sortie agglo St Christol Alès	entrée agglo Ales	Ouvert	2	250
Alès	RD916	Pont de Rochebelle	Rue Notre Dame	Fermé	3	100
Alès	RD916	Rue Notre Dame	Rue Jean Giono	Fermé	3	100

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Numeró	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Alès	RD916	Rue Jean Giono	Av. Winston Churchill	Ouvert	4	30
Alès	RD916	Av. Winston Churchill	Sortie agglo Alès	Ouvert	4	30
Alès	RD936	RN106	Che d'Anduze à Uzes	Ouvert	3	100
Alès	RD981	100 m avant feux	100 m après feux	Ouvert	4	30
Alès	RD981	100 m après feux	Sortie agglo La Jasse	Ouvert	4	30
Alès	RD981	Entrée agglo Ales	D60	Ouvert	4	30
Anduze	RD907	RD133	Rte de Saint-Jean du Gard	Ouvert	4	30
Anduze	RD907	fin rue en U	RD910 (agglo ANDUZE)	Ouvert	4	30
Anduze	RD907	sortie agglo LA MADELEINE	entrée agglo ANDUZE	Ouvert	3	100
Anduze	RD907	entrée agglo Anduze	début rue en U Anduze	Ouvert	4	30
Anduze	RD907	début rue en U	début rue en U Anduze	Ouvert	4	30
Anduze	RD907	limitation 70 km/h	fin rue en U	Ouvert	4	30
Anduze	RD910	entrée agglo Anduze	entrée agglo Anduze	Ouvert	3	100
Aramon	RD2	RD986L	RD907	Ouvert	4	30
Aramon	RD2	RD702	RD702	Ouvert	3	100
Aramon	RD2	RD702 (limitation à 70 km/h)	fin limitation à 70 km/h	Ouvert	4	30
Aramon	RD2	RD126	RD126	Ouvert	3	100
Aramon	RD2	RD402	RD402	Ouvert	3	100
Argilliers	RD2	RD402	entrée agglo Villeneuve-les-Av	Ouvert	3	100
Arpaillargues-et-Aureillac	RD981	fin zone 70 km/h	entrée agglo Bégude-Vers Pt Ga	Ouvert	3	100
Aspères	RD982	Rue du Temple	Fonteze	Ouvert	4	30
Aubord	RD35	Fonteze	Avenue de la Gare	Ouvert	4	30
Aubord	RD35	Salinelle	Le Brestalou	Ouvert	3	100
Aujargues	RD135	Fin de limitation à 70 Km/h	RD56	Ouvert	3	100
Avèze	RD135	RD13	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Bagard	RD40	Limitation à 70 Km/h	Fin de limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Bagard	RD999	sortie agglo Congénies	entrée agglo Villevieille	Ouvert	3	100
Bagard	RD24	entrée agglo Le Vigan	entrée agglo Le Vigan	Ouvert	4	30
Bagard	RD24	RD332	Chemin de Feverol	Ouvert	4	30
Bagard	RD24	Limite commune	Entrée agglo St Christol	Ouvert	3	100

Réseau routier départemental

Commune	Nᵒ	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Bagard	RD324A	Chemin de Passerelle	RD910A	Ouvert	4	30
Bagard	RD910	fin agglo Bagard	limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
Bagard	RD910	fin limitation 30 km/h	fin agglo Bagard	Ouvert	4	30
Bagard	RD910	fin agglo St Chr. les Alès	début agglo Bagard	Ouvert	3	100
Bagard	RD910	entrée agglo Bagard	limitation 30 km/h	Ouvert	4	30
Bagard	RD910	limitation 30 km/h	fin limitation 30 km/h	Ouvert	5	10
Bagnols-sur-Cèze	RD6	Allée du Romain	Allée du Romain	Ouvert	4	30
Bagnols-sur-Cèze	RD6	début limitation 70 km/h	début limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
Bagnols-sur-Cèze	RD6	RD166	RD166	Ouvert	3	100
Bagnols-sur-Cèze	RD6	début limitation à 70 km/h	début limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
Bagnols-sur-Cèze	RD6	Allée du Romain	entrée agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Ouvert	3	100
Bagnols-sur-Cèze	RD6	Avenue Cdt Braquet	Avenue V. Auriol	Ouvert	4	30
Bagnols-sur-Cèze	RD6086	200m après Avenue de Mayre	Avenue de l'Europe	Ouvert	4	30
Bagnols-sur-Cèze	RD6086	Avenue de Mayre	Sortie Bagnols Sud	Ouvert	3	100
Bagnols-sur-Cèze	RD6086	Sortie agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	200m après Avenue de Mayre	Ouvert	4	30
Bagnols-sur-Cèze	RD980	entrée agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Début limitation de 70 Km/h	Ouvert	3	100
Bagnols-sur-Cèze	RD980	RD23	RN86	Ouvert	4	30
Bagnols-sur-Cèze	RD981	Chemin des Mattes	entrée agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Ouvert	3	100
Baron	RD981	RD7	RD714	Ouvert	3	100
Baron	RD981	D90	Sortie Bagnols Sud	Ouvert	3	100
Beaucaire	RD15	Rocade RD90 à Beaucaire	Voie ferree	Ouvert	4	30
Beaucaire	RD15	RD6113	Déviation de Fourques	Ouvert	3	100
Beaucaire	RD38	D15	RD90	Ouvert	3	100
Beaucaire	RD90	RD999	D35	Ouvert	3	100
Beaucaire	RD90	Limite Bouches du Rhône	RD986L	Ouvert	3	100
Beaucaire	RD90	RD15	RD15	Ouvert	3	100
Beaucaire	RD986L	RD999	RD999	Ouvert	3	100
Beaucaire	RD986L	RD38	RD38	Ouvert	4	30
Beaucaire	RD2	entrée agglo BEAUCAIRE	entrée agglo BEAUCAIRE	Ouvert	3	100
Beaucaire	RD999	Pont	Pont	Ouvert	4	30
Beaucaire	RD999	100m avant le pont	Voies Nord-Sud Beaucaire	Ouvert	4	30

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Beaucaire	RD999	Fin de limitation à 70 Km/h	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Beauvoisin	RD6572	sortie aggro Vauvert	Limite commune St Gilles	Ouvert	3	100
Beauvoisin	RD6572	limite commune Beauvoisin	450m avant Mas du Coutelier	Ouvert	3	100
Bellegarde	RD38	RD6113	RD90	Ouvert	3	100
Bellegarde	RD6113	Limite département 13	RD38	Ouvert	2	250
Bellegarde	RD6113	Limite commune BOUILLARGUES	Fin de route à 3 voies	Ouvert	3	100
Bellegarde	RD6113	RD163	Limite commune BELLEGARDE	Ouvert	3	100
Bernis	RD38	RD163	RD163	Ouvert	3	100
Bessèges	RD135	Fin de limitation à 70 Km/h	RD56	Ouvert	3	100
Bessèges	RD51	RD130	RD746	Ouvert	4	30
Bezouce	RD6086	100 m avant feux tricolores	100 m après feux tricolores	Ouvert	3	100
Bezouce	RD6086	Sortie agglo BEZOUCE	Entrée agglo ST-GERVASY	Ouvert	3	100
Bezouce	RD6086	100 m après feux tricolores	100 m avant deuxièmes feux tri	Ouvert	3	100
Bezouce	RD6086	100 m avant deuxièmes feux tri	Intersection VC	Fermé	2	250
Bezouce	RD6086	100 m après deuxièmes feux tri	Sortie agglo BEZOUCE	Fermé	2	250
Bezouce	RD6086	Sortie agglo BEZOUCE	Entrée agglo ST-GERVASY	Fermé	2	250
Bezouce	RD6086	Entrée agglo ST-GERVASY	100 m avant feux tricolores	Ouvert	3	100
Bezouce	RD6086	100 m avant feux tricolores	100 m après feux tricolores	Ouvert	3	100
Blauzac	RD979	RD112	RD981	Ouvert	3	100
Boisset-et-Gaujac	RD910	fin agglo Bagard	limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
Boisset-et-Gaujac	RD910	limitation 70 km/h	entrée agglo Anduze	Ouvert	3	100
Boucoiran-et-Nozières	RD936	Limite communale Brignon	Limite communale Brignon	Ouvert	4	30
Boucoiran-et-Nozières	RD936	Echangeur RN106	Limite communale	Ouvert	4	30
Boucoiran-et-Nozières	RD936	Che de l'Eglise	Echangeur RN106	Ouvert	4	30
Boucoiran-et-Nozières	RD936	Che Lavot Bas	Che de l'Eglise	Ouvert	4	30
Boucoiran-et-Nozières	RD936	Voie ferrée	Che Lavot Bas	Ouvert	4	30
Boucoiran-et-Nozières	RD936	RN106	Voie ferrée	Ouvert	4	30
Boucoiran-et-Nozières	RD936	Che des Combettes	Che Lavot Haut	Ouvert	4	30
Boucoiran-et-Nozières	RD936	Che Lavot Haut	RN106	Ouvert	4	30

Réseau routier départemental

Commune	Nᵒ	Débutant	FiniSSant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Boucoiran-et-Nozières	RD982	RD6110	N106	Ouvert	3	100
Bouillargues	RD135	RD999 Pont de Cart	RD135 Rodilhan ouest	Ouvert	3	100
Bouillargues	RD135	Sortie agglo RODILHAN	RN113	Ouvert	2	250
Bouillargues	RD257A	RN113	Panneau agglo entrée Bouillarg	Ouvert	3	100
Bouillargues	RD442	RD442a	RN113	Ouvert	3	100
Bouillargues	RD6113	RD257a (fin 3 voies)	Limitation à 60 Km/h	Ouvert	2	250
Bouillargues	RD6113	Limitation à 60 Km/h	Limitation à 80 Km/h	Ouvert	3	100
Bouillargues	RD6113	Limitation à 80 Km/h	Entrée agglo NIMES	Ouvert	2	250
Bouillargues	RD6113	Limite commune BOUILLARGUES	Fin de route à 3 voies	Ouvert	3	100
Bouillargues	RD6113	Fin de route à 3 voies	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Bouillargues	RD6113	Limitation à 70 Km/h	RD442	Ouvert	3	100
Bouillargues	RD6113	RD442	Fin de limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Bouquet	RD6113	Fin de limitation à 70 Km/h	RD257a (fin 3 voies)	Ouvert	2	250
Bouquet	RD6	RD7	limitation 70 Km/h	Ouvert	3	100
Brignon	RD936	Limite communale Brignon	Limite communale Brignon	Ouvert	4	30
Brouzet-lès-Alès	RD6	RD131	RD7	Ouvert	3	100
Brouzet-lès-Alès	RD6	RD7	limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
Brouzet-lès-Quissac	RD35	Salinelle	Le Brestalou	Ouvert	3	100
Brouzet-lès-Quissac	RD35	Le Brestalou	Mas de Campagnani	Ouvert	3	100
Brouzet-lès-Quissac	RD45	RD234	RD35	Ouvert	4	30
Caissargues	RD42	RD42	RD135	Ouvert	3	100
Caissargues	RD135	Sortie agglo RODILHAN	RN113	Ouvert	2	250
Caissargues	RD135	Limitation 70 Km/h	Limitation 70 Km/h	Ouvert	2	250
Caissargues	RD135	Limitation 70 Km/h	Giratoire RD6113	Ouvert	3	100
Caissargues	RD135	Limitation 70 Km/h	100 m avant feu tricolore	Ouvert	3	100
Caissargues	RD135	Entrée agglo CAISSARGUES	Sortie agglo CAISSARGUES	Ouvert	3	100
Caissargues	RD135	100 m avant feu tricolore	RD13	Ouvert	3	100
Caissargues	RD42	Sortie agglo CAISSARGUES	Sortie agglo CAISSARGUES	Ouvert	3	100
Caissargues	RD42	100m après feux tricolores	sortie agglo CAISSARGUES	Ouvert	3	100

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Caissergues	RD42	100m après feux tricolores	RD442	Ouvert	3	100
Caissergues	RD442	RD42	RD442a	Ouvert	3	100
Caissergues	RD6113	Limitation à 60 Km/h	Limitation à 80 Km/h	Ouvert	3	100
Caissergues	RD6113	Limitation à 80 Km/h	Entrée agglo NIMES	Ouvert	2	250
Calvisson	RD1	RD40 Calvisson	RD139	Ouvert	3	100
Calvisson	RD40	RD14	RD1	Ouvert	3	100
Calvisson	RD40	RD1	RD40d	Ouvert	3	100
Cannes-et-Clairan	RD6110	RD999	RD907	Ouvert	3	100
Cardet	RD6110	limitation à 70 km/h	fin limitation à 70 km/h	Fermé	3	100
Cardet	RD6110	sortie agglo Lédignan	limitation à 70 km/h	Ouvert	4	30
Cardet	RD982	RD6110	RD24	Ouvert	3	100
Cardet	RD982	RD6110	N106	Ouvert	3	100
Cassagnoles	RD982	RD6110	N106	Ouvert	3	100
Castillon-du-Gard	RD19A	RD19	entrée agglo Les Croisées	Ouvert	3	100
Castillon-du-Gard	RD19A	RD19	RN86	Ouvert	3	100
Castillon-du-Gard	RD6086	Sortie agglo LES-CROISEES	Entrée agglo REMOULINS	Ouvert	3	100
Castillon-du-Gard	RD6086	Sortie agglo VALLIGUIERS	Entrée agglo LES-CROISEES	Ouvert	3	100
Castillon-du-Gard	RD6086	Entrée agglo LES-CROISEES	Sortie agglo LES-CROISEES	Fermé	3	100
Castillon-du-Gard	RD981	Sortie agglo BERGUEDE-VERS-PONT-	RD19a	Ouvert	3	100
Caveirac	RD40	200 m après RD103	Sortie agglo CAVEIRAC	Ouvert	3	100
Caveirac	RD40	Sortie agglo CAVEIRAC	RD14	Ouvert	3	100
Caveirac	RD40	Sortie agglo NIMES	Entrée agglo CAVEIRAC	Ouvert	2	250
Caveirac	RD40	Entré agglo CAVEIRAC	RD103	Ouvert	3	100
Caveirac	RD40	RD103	200 m après RD103	Ouvert	3	100
Caveirac	RD999	Sortie agglo NIMES	RD1	Ouvert	3	100
Clarensc	RD999	RD703	RD1	Ouvert	3	100
Clarensc	RD999	Sortie agglo NIMES	RD1	Ouvert	3	100
Codognan	RD1	RD139	RN113	Ouvert	3	100
Codognan	RD139	Limite communale Vestric	RD56	Ouvert	3	100
Combas	RD6110	RD999	RD907	Ouvert	3	100

Réseau routier départemental

Commune	Número	Débutant	Finissant	Catégorie	Largeur secteur
Combas	RD999	Voie unique	RD22	Ouvert	3 100
Comps	RD2	RD986L	RD702	Ouvert	3 100
Comps	RD986L	100m avant RD102	100 m après RD102	Ouvert	4 30
Comps	RD986L	100 m après RD102	sortie agglo COMPS	Ouvert	4 30
Comps	RD986L	sortie agglo COMPS	RD2	Ouvert	3 100
Comps	RD986L	RD2	entrée agglo BEAUCAIRÉ	Ouvert	3 100
Comps	RD986L	début limitation 70 km/h	fin limitation 70 km/h	Ouvert	4 30
Comps	RD986L	fin limitation 70 km/h	entrée agglo Comps	Ouvert	3 100
Comps	RD986L	entrée agglo Comps	100m avant RD102	Ouvert	4 30
Congénies	RD40	RD1	RD40d	Ouvert	3 100
Congénies	RD40	RD40d	entrée agglo Congénies	Ouvert	3 100
Congénies	RD40	RD40d	entrée agglo Congénies	Ouvert	3 100
Congénies	RD40	entrée agglo Congénies	sortie agglo Congénies	Ouvert	4 30
Congénies	RD40	entrée agglo Congénies	entrée agglo Villevieille	Ouvert	3 100
Connaux	RD6086	Sortie agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Début limitation de 70 Km/h	Ouvert	3 100
Connaux	RD6086	Début limitation à 70 Km/h	Fin de limitation à 70 Km/h	Ouvert	3 100
Connaux	RD6086	fin limitation à 70 Km/h	Limite commune GAUJAC	Ouvert	3 100
Conqueyrac	RD999	RD982	Rieu Massel	Ouvert	4 30
Corconne	RD45	Limite Hérault	RD234	Ouvert	4 30
Corconne	RD45	RD234	RD35	Ouvert	4 30
Cornillon	RD980	Rte de Goudargues	Chemin de Roman	Ouvert	3 100
Cornillon	RD980	Chemin de Roman	RD220	Ouvert	3 100
Cornillon	RD980	RD220	RD23	Ouvert	3 100
Crespians	RD6110	RD23	entrée agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Ouvert	3 100
Euzet	RD981	RD999	RD907	Ouvert	3 100
Euzet	RD981	RD253	RD7	Ouvert	3 100
Foissac	RD981	RD7	RD714	Ouvert	3 100
Foissac	RD981	Montaren	Foissac	Ouvert	3 100
Fontanès	RD6110	Chemin des Mattes	RD714	Ouvert	3 100
Fontanès	RD999	RD999	RD907	Ouvert	3 100

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Numerô	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Fontarèches	RD6	fin limitation 70 km/h	entrée agglo St M.Careiret	Ouvert	3	100
Fournès	RD6100	sorte agglo REMOULINS	échangeur REMOULINS A9	Ouvert	2	250
Fourques	RD15	RD15 Fourques nord	RN113	Ouvert	3	100
Fourques	RD15	Rocade RD90 à Beaucaire	Déviation de Fourques	Ouvert	3	100
Fourques	RD6113	Limite département 13	RD38	Ouvert	2	250
Gailhan	RD35	Salinelle	Le Brestalou	Ouvert	3	100
Gallargues-le-Montueux	RD979	RN113	100 m avant RD979	Ouvert	2	250
Garons	RD442	RD442a	RN113	Ouvert	3	100
Garons	RD442	RD42	RD442a	Ouvert	3	100
Garons	RD6113	Limité commune BOUILLARGUES	Fin de route à 3 voies	Ouvert	3	100
Garons	RD6113	Fin de route à 3 voies	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Garons	RD6113	Limitation à 70 Km/h	RD442	Ouvert	3	100
Garons	RD6113	Fin de limitation à 70 Km/h	Fin de limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Garons	RD6086	fin limitation à 70 Km/h	RD257a (fin 3 voies)	Ouvert	2	250
Gaujac	Projet deviation	Mas des Lones	Limite commune GAUJAC	Ouvert	3	100
Jonquières-Saint-Vincent	RD999	Fin de limitation à 70 Km/h	Mas de Sicard	Ouvert	3	100
Jonquières-Saint-Vincent	RD999	Limitation à 70 Km/h	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Jonquières-Saint-Vincent	RD999	Entrée agglo JONQUIERES-ST-VIN	Entrée agglo JONQUIERES-ST-VIN	Ouvert	3	100
Jonquières-Saint-Vincent	RD999	100 m avant feu tricolore	100 m avant feu tricolore	Ouvert	4	30
Jonquières-Saint-Vincent	RD999	RD163a	RD163a	Ouvert	3	100
Jonquières-Saint-Vincent	RD999	100 m après feu tricolore	100 m après feu tricolore	Ouvert	3	100
Jonquières-Saint-Vincent	RD999	Sortie agglo JONQUIERES-ST-VIN	Sortie agglo JONCQUIERE-ST-VIN	Ouvert	4	30
La Cadière-et-Cambo	RD999	sortie agglo St H. du Fort	Limite commune JONQUIERES-ST-V	Ouvert	3	100
La Calmette	RD936	RD114	limite dépt Hérault	Ouvert	3	100
La Calmette	RD936	RD725	RD114	Ouvert	4	30
La Roque-sur-Cèze	RD980	RD23	entrée agglo BAGNOLSSUR-CEZE	Ouvert	3	100
La Rouvière	RD936	RD725	RD114	Ouvert	4	30
Langlade	RD40	Sortie agglo CAVEIRAC	RD14	Ouvert	3	100
Langlade	RD40	RD14	RD1	Ouvert	3	100

Réseau routier départemental

Commune	Nᵒ	Débutant	FiniSSANT	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Laudun-l'Ardoise	RD6086	Sortie agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Début limitation de 70 Km/h	Ouvert	3	100
Laudun-l'Ardoise	RD9	RD121	N580	Ouvert	4	30
Laudun-l'Ardoise	RD9	RD6086	RD240	Ouvert	3	100
Le Caillar	RD6572	sortie agglo AIMARGUES	RD135	Ouvert	2	250
Le Grau-du-Roi	RD255	Limite département HERAULT	RD62c	Ouvert	3	100
Le Grau-du-Roi	RD6113	RD979	Fin de limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Le Grau-du-Roi	RD62	Fin de route à 2*2 voies	Début de route à 2*2 voies	Ouvert	3	100
Le Grau-du-Roi	RD62	Début de route à 2*2 voies	Limite département HERAULT	Ouvert	3	100
Le Grau-du-Roi	RD62A	RD62	RD62b	Ouvert	2	250
Le Grau-du-Roi	RD62A	RD62a	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	4	30
Le Grau-du-Roi	RD62A	RD62b	RD62c	Ouvert	3	100
Le Grau-du-Roi	RD62A	Limitation à 70 Km/h	Entrée agglo LE-GRAU-DU-ROI	Ouvert	4	30
Le Grau-du-Roi	RD62A	Entrée agglo LE-GRAU-DU-ROI	RD255	Ouvert	5	10
Le Grau-du-Roi	RD62B	RD62a	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	2	250
Le Grau-du-Roi	RD62B	RD62B	RD979	Ouvert	3	100
Le Grau-du-Roi	RD62B	Limitation à 70 Km/h	100 m avant feu tricolore	Ouvert	2	250
Le Grau-du-Roi	RD62B	RD62B	100 m après feu tricolore	Ouvert	2	250
Le Grau-du-Roi	RD62B	RD62B	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	2	250
Le Grau-du-Roi	RD62C	RD255	RD62a	Ouvert	3	100
Le Grau-du-Roi	RD62C	Sortie agglo AIGUES-MORTES	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Le Grau-du-Roi	RD62C	Entrée agglo Le Rey	Entrée agglo LE-GRAU-DU-ROI	Ouvert	3	100
Le Grau-du-Roi	RD62C	Sortie agglo Le Rey	sortie agglo Le Rey	Ouvert	4	30
Le Grau-du-Roi	RD62C	entrée agglo Le Rey	entrée agglo Le Vigan	Ouvert	3	100
Le Vigan	RD979	RD999	sortie agglo Le Vigan	Ouvert	4	30
Le Vigan	RD999	RD999	100 m après feux tricolores	Ouvert	3	100
Le Vigan	RD999	RD6086	Sortie agglo ST-BONNET-DU-GARD	Ouvert	2	250
Lédénon	RD6086	RD109 (agglo Lédignan)	RD907 (agglo Lédignan)	Ouvert	4	30
Lédénon	RD109	RD6110	sortie agglo Lédignan	Ouvert	4	30
Lédénon	RD6110	RD109 (agglo Lédignan)	limitation à 70 km/h	Fermé	3	100
Lédénon	RD6110	RD907 (agglo Lédignan)	sortie agglo Lédignan	Fermé	3	100
Lédignan	RD6110	RD6110	début rue en U Lédignan	Fermé	3	100

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	N°	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Lédignan	RD6110	RD907 (agglo Lédignan)	début rue en U Lédignan	Ouvert	3	100
Lédignan	RD6110	RD999	RD907	Ouvert	3	100
Les Angles	RD2	RD402	entrée agglo Villeneuve-les-Av	Ouvert	3	100
Les Angles	RD6110	Début de route à 6 voies	Fin de route à 6 voies	Ouvert	1	300
Les Angles	RD6580	fin de route à 6 voies	limite département de VAUCLUSE	Ouvert	2	250
Les Angles	RD900	Début route 3 voies	RN100	Ouvert	2	250
Les Angles	RD900	100m avant 2e feux tricolores	sortie agglo LES ANGLES	Ouvert	3	100
Les Angles	RD900	Avenue Pasteur	100m ap Pasteur	Ouvert	3	100
Les Angles	RD900	RN100	entrée agglo Les Angles	Ouvert	3	100
Les Angles	RD900	entrée agglo LES ANGLES	100m avant 1er feux tricolores	Ouvert	3	100
Les Angles	RD900	100m avant 1er feux tricolores	100m après 1er feux tricolores	Ouvert	3	100
Les Angles	RD900	100m ap impasse Thiersy	100m av chemin de Monteau	Ouvert	3	100
Les Angles	RD900	100m après 1er feux tricolores	100m avant 2e feux tricolores	Ouvert	3	100
Les Mages	RD904	fin limitation 60 km/h	RD59	Ouvert	4	30
Les Mages	RD904	RD59	limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
Les Mages	RD904	limitation 70 km/h	fin limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
Les Mages	RD904	fin limitation 70 km/h	entrée agglo Pont d'Avène	Ouvert	3	100
Les Plans	RD6	RD131	RD7	Ouvert	3	100
Lézan	RD982	RD24	limite Lézan	Ouvert	3	100
Lézan	RD982	RD6110	RD24	Ouvert	3	100
Liouc	RD35	Le Brestalou	Mas de Campagnani	Ouvert	3	100
Liouc	RD35	Mas de Campagnani	Mas de Campagnani	Ouvert	3	100
Liouc	RD45	RD234	RD35	Ouvert	4	30
Liouc	RD45	RD234	RD35	Ouvert	4	30
Liouc	RD999	RD45	RD999B	Ouvert	3	100
Lussan	RD6	fin limitation 70 km/h	entrée agglo St M.Careiret	Ouvert	3	100
Manduel	RD999	Sortie agglo REDESSAN	RD135	Ouvert	2	250
Marguerittes	RD135	RD503	RD999	Ouvert	3	100
Marguerittes	RD6086	RD135 - déviation de MARGUERIT	Rond point ZAC	Ouvert	3	100
Marguerittes	RD6086	Rond point ZAC	Rond point Echangeur NIMES EST	Ouvert	3	100

Réseau routier départemental

Commune	Nᵒ	Débutant	Finissant	Catégorie	Largeur secteur
Marguerites	RD6086	Rond point échangeur NIIMES EST	Entrée agglo NIIMES	Ouvert	2
Marguerites	RD6086	RD135 déviation Marguerites	Rond point ZAC	Ouvert	250
Marguerites	RD999	RD503	RD135	Ouvert	250
Maruéjols-lès-Gardon	RD982	RD6110	N106	Ouvert	100
Massanes	RD6110	fin limitation 70 km/h	limitation à 70 km/h	Ouvert	100
Massanes	RD6110	limitation à 70 km/h	fin limitation à 70 km/h	Fermé	100
Massanes	RD6110	limitation à 70 km/h	fin limitation à 70 km/h	Ouvert	30
Massanes	RD982	RD6110	RD24	Ouvert	300
Massanes	RD982	RD6110	N106	Ouvert	100
Massillargues-Attuech	RD907	RD982	Rte de la Diassette	Ouvert	30
Massillargues-Attuech	RD907	agglo ATTUECH	sortie agglo ATTUECH	Ouvert	30
Massillargues-Attuech	RD907	sortie agglo ATTUECH	entrée agglo LA MADELEINE	Ouvert	100
Massillargues-Attuech	RD982	RD24	limite Lézan	Ouvert	3
Méjannes-lès-Alès	RD981	entrée agglo La Jasse	100 m avant feux	Ouvert	4
Méjannes-lès-Alès	RD981	RD253	RD7	Ouvert	100
Meynes	RD986L	fin limitation à 70 km/h	RD264	Ouvert	3
Meyrannes	RD51	RD130	RD746	Ouvert	30
Meyrannes	RD51	fin limitation à 70 km/h	entrée agglo MEYRANNES	Ouvert	3
Meyrannes	RD51	entrée agglo Meyrannes	sortie agglo Meyrannes	Ouvert	4
Meyrannes	RD51	entrée agglo Meyrannes	sortie agglo Meyrannes	Ouvert	4
Meyrannes	RD135	sortie agglo MEYRANNES	RD130	Ouvert	3
Milhaud	RD262	RD13	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3
Milhaud	RD262	RD135	Clos de l'Hopital	Ouvert	3
Molières-sur-Cèze	RD51	Clos de l'Hopital	N113	Ouvert	3
Mons	RD6	Sortie agglo MEYRANNES	RD130	Ouvert	3
Montaren-et-Saint-Médiers	RD979	centre ville Uzes	RD131	Ouvert	3
Montaren-et-Saint-Médiers	RD981	RD407	RD7	Ouvert	100
Montaren-et-Saint-Médiers	RD981	Montaren	RD125	Ouvert	30
			RD337	Ouvert	30
			Foissac	Ouvert	3

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Monteils	RD981	RD253	RD7	Ouvert	3	100
Montfrin	RD986L		RD264	Ouvert	3	100
Montfrin	RD986L	fin limitation à 70 km/h		Ouvert	4	30
Montmirat	RD6110	début limitation 70 km/h	fin limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
Montpezat	RD999	RD999	RD907	Ouvert	3	100
Montpezat	RD999	Vie unique	RD22	Ouvert	3	100
Montpezat	RD999	RD22	RD703	Ouvert	3	100
Moulézan	RD6110	RD703	RD1	Ouvert	3	100
Moussac	RD936	RD999	RD907	Ouvert	3	100
Moussac	RD936	Limite communale Brignon	Limite communale Brignon	Ouvert	4	30
Moussac	RD936	RD725	RD114	Ouvert	4	30
Moussac	RD936	Limite communale Brignon	RD982	Ouvert	4	30
Moussac	RD936	RD982	RD725	Ouvert	4	30
Mus	RD1	RD982	RD982	Ouvert	4	30
Ners	RD936	RD139	RN113	Ouvert	3	100
Ners	RD936	Che des Combettes	Che Lavot Haut	Ouvert	4	30
Ners	RD936	Rue des quatre vents	Che des Combettes	Ouvert	4	30
Nîmes	RD127	RD1131	Rue des Quatre vents	Ouvert	4	30
Nîmes	RD127	RD135	Limite communale Poulix	Ouvert	3	100
Nîmes	RD127	RD6086	Les Blaches	Ouvert	3	100
Nîmes	RD127	RD427	RD135	Ouvert	4	30
Nîmes	RD13	100m ap rue des Lauriers	Avenue J. Prouve	Ouvert	4	30
Nîmes	RD13	RD135	RD135	Ouvert	2	250
Nîmes	RD13	Sortie agglo NÎMES	RD613	Ouvert	3	100
Nîmes	RD13	RD613	RD135	Ouvert	2	250
Nîmes	RD135	RN86	RD999	Ouvert	3	100
Nîmes	RD135	RD999 Pont de Cart	RD135 Rodilhan ouest	Ouvert	3	100
Nîmes	RD135	RD427	RD979	Ouvert	4	30
Nîmes	RD135	100 m avant feu tricolore	Sortie agglo CAISSARGUES	Ouvert	3	100
Nîmes	RD135	Sortie agglo CAISSARGUES	RD13	Ouvert	3	100
Nîmes	RD135	RD13	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100

Réseau routier départemental

Commune	Nᵒ	Débutant	FiniSSant	Catégorie	Largeur secteur
Nîmes	RD40	Avenue Pavlov	Sortie Nîmes	Ouvert	3 100
Nîmes	RD40	Sortie agglo NIMES	Entrée agglo CAVEIRAC	Ouvert	2 250
Nîmes	RD40	RD540	Avenue Pavlov	Ouvert	3 100
Nîmes	RD40	Route de Rouquairoil	Avenue Kennedy	Ouvert	3 100
Nîmes	RD42	fin limitation à 70 km/h	limite commune NIMES	Ouvert	3 100
Nîmes	RD42	100m après feux tricolores	RD442	Ouvert	3 100
Nîmes	RD42	RD442	début limitation à 70 km/h	Ouvert	3 100
Nîmes	RD42	RD442	début limitation à 70 km/h	Ouvert	3 100
Nîmes	RD42	Limitation à 70 Km/h	Fin de limitation à 70 Km/h	Ouvert	3 100
Nîmes	RD540	Avenue du Maréchal Juin	Rue St. Exupéry	Ouvert	4 30
Nîmes	RD540	Rue St. Exupéry	100m av Avenue des Poètes	Ouvert	4 30
Nîmes	RD540	100m av Avenue des Poètes	100m ap Avenue des Poètes	Ouvert	4 30
Nîmes	RD540	100m ap Avenue des Poètes	Rue Jules Raimu	Ouvert	4 30
Nîmes	RD540	Rue Jules Raimu	Route Rouquairoil	Ouvert	4 30
Nîmes	RD6086	RD135 déviation Marguerittes	Rond point ZAC	Ouvert	2 250
Nîmes	RD6113	Limitation à 80 Km/h	Entrée agglo NIMES	Ouvert	2 250
Nîmes	RD613	Sortie agglo NIMES	RD13	Ouvert	3 100
Nîmes	RD640	Chemin de Fontanple	Avenue Pavlov	Ouvert	3 100
Nîmes	RD640	100m av Bd Ouest	Chemin de Fontanple	Ouvert	3 100
Nîmes	RD979	RD135	Limite communale de Poulix	Ouvert	3 100
Nîmes	RD979	limite commune Nîmes	entrée agglo Nîmes	Ouvert	3 100
Nîmes	RD979	Gardon	RD135	Ouvert	3 100
Nîmes	RD999	Sortie agglo NIMES	RD1	Ouvert	3 100
Nîmes	RD999	Entrée Nîmes	100m av Avenue du Pdt Allende	Ouvert	3 100
Nîmes	RD999	RD135	100 m avant feu tricolore	Ouvert	2 250
Nîmes	RD999	100m av Avenue du Pdt Allende	Avenue du Pdt Allende	Ouvert	3 100
Orthoux-Sérignac-Quilhan	RD503	RD135	RD135	Ouvert	2 250
Orthoux-Sérignac-Quilhan	RD35	Salinelle	Le Brestalou	Ouvert	3 100
Orthoux-Sérignac-Quilhan	RD35	Le Brestalou	Mas de Campagnani	Ouvert	3 100
Orthoux-Sérignac-Quilhan	RD999	RD45	RD999B	Ouvert	3 100

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Orthoux-Sérignac-Quilhan	RD999	RD6110	RD331	Ouvert	3	100
Parigmargues	RD999	RD703	RD1	Ouvert	3	100
Pont-Saint-Esprit	RD999	Sortie agglo NIMES	Entrée agglo PONT-ST-ESPRIT	Ouvert	3	100
Pont-Saint-Esprit	RD6086	100m avant feu tricolore	100m après feu tricolore	Ouvert	3	100
Pont-Saint-Esprit	RD6086	100m après feu tricolore	Sortie agglo PONT-ST-ESPRIT	Ouvert	3	100
Pont-Saint-Esprit	RD6086	Sortie agglo PONT-ST-ESPRIT	RD994D	Ouvert	3	100
Pont-Saint-Esprit	RD6086	100 m avant un feu tricolore	100 m après le feu tricolore	Ouvert	4	30
Pont-Saint-Esprit	RD6086	100m après feu tricolore	RD994	Ouvert	4	30
Pont-Saint-Esprit	RD6086	100 m avant feu tricolore	100 m avant feu tricolore	Ouvert	3	100
Pont-Saint-Esprit	RD6086	100 m avant feu tricolore	Début rue en U	Ouvert	3	100
Pont-Saint-Esprit	RD6086	100m après feu tricolore	100m après feu tricolore	Fermé	2	250
Pont-Saint-Esprit	RD6086	Fin rue en U	Fin de rue en U	Ouvert	3	100
Poulx	RD994	Sortie agglo PONT-ST-ESPRIT	RD135	Ouvert	4	30
Poulx	RD127	RD427	RD427	Ouvert	4	30
Pouzilhac	RD135	RD427	RD979	Ouvert	4	30
Pouzilhac	RD6086	fin limitation à 70 Km/h	Limite commune GAUJAC	Ouvert	3	100
Pouzilhac	RD6086	Limite commune POUZILHAC	RD982	Ouvert	3	100
Pouzilhac	RD6086	Entrée agglo POUZILHAC	Entrée agglo POUZILHAC	Ouvert	3	100
Pouzilhac	RD6086	Sortie agglo POUZILHAC	Sortie agglo POUZILHAC	Fermé	3	100
Pujaut	RD177	RD242	Le Petit Etang	Ouvert	3	100
Pujaut	RD177	Le Petit Etang	RD377	Ouvert	3	100
Pujaut	RD6580	Limitation à 70 Km/h	Début route 3 voies	Ouvert	2	250
Pujaut	RD980	100m après feux tricolores	sortie agglo Sauveterre	Ouvert	4	30
Pujaut	RD980	sortie agglo Sauveterre	entrée hameau Four	Ouvert	3	100
Pujaut	RD980	entrée hameau Four	sortie hameau Four	Ouvert	4	30
Quissac	RD35	RD45	Mas de Campagnani	Ouvert	3	100

Réseau routier départemental

Commune	Número	Débutant	FiniSSant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Quissac	RD45	RD234	RD35	Ouvert	4	30
Quissac	RD999	fin 3 voies	entrée agglo Sauve	Ouvert	3	100
Quissac	RD999	sortie agglo Quissac	début 3 voies	Ouvert	3	100
Quissac	RD999	100m après feux	sortie agglo Quissac	Ouvert	4	30
Quissac	RD999	100m avant feux	100m après feux	Ouvert	4	30
Quissac	RD999	RD45 (agglo Quissac)	100m avant feux	Ouvert	4	30
Quissac	RD999	RD45	RD999B	Ouvert	3	100
Redessan	RD999	Sortie agglo REDESSAN	RD503	Ouvert	3	100
Redessan	RD999	RD3	Sortie agglo REDESSAN	Ouvert	3	100
Redessan	RD999	Entrée agglo REDESSAN	RD3	Ouvert	4	30
Redessan	RD999	Limite commune REDESSAN	Entrée agglo REDESSAN	Ouvert	3	100
Redessan	RD999	Sortie agglo JONQUIERES-ST-VIN	Limite commune JONQUIERES-ST-VIN	Ouvert	3	100
Remoulins	RD6086	Sortie agglo LES-CROISEES	Entrée agglo REMOULINS	Ouvert	3	100
Remoulins	RD6086	RN100	Début rue en U	Ouvert	3	100
Remoulins	RD6086	Début rue en U	100 m avant RD19	Fermé	2	250
Remoulins	RD6086	100 m avant RD19	RD19	Fermé	2	250
Remoulins	RD6086	RD19	100 m après feu tricolore	Ouvert	3	100
Remoulins	RD6086	100 m après feu tricolore	RD981	Ouvert	3	100
Remoulins	RD6086	RD981	Fin de limitation à 45 Km/h	Fermé	2	250
Remoulins	RD6086	RD981	Sortie agglo REMOULINS	Fermé	2	250
Remoulins	RD6100	Fin de limitation à 45 Km/h	échangeur REMOULINS A9	Ouvert	2	250
Remoulins	RD6100	sortie agglo REMOULINS	sortie agglo REMOULINS	Ouvert	3	100
Remoulins	RD6100	100 m après feux tricolores	100 m après feux tricolores	Ouvert	3	100
Remoulins	RD6100	100 m avant feux tricolores	100 m avant feux tricolores	Ouvert	3	100
Remoulins	RD6100	100 m après RN86	100 m après RN86	Ouvert	3	100
Remoulins	RD6101	RN86	RN100	Ouvert	4	30
Remoulins	RD986L	RN86	limite commune REMOULINS	Ouvert	3	100
Remoulins	RD986L	limite commune SERNHAC	début limitation à 70 km/h	Ouvert	3	100
Ribaute-les-Tavernes	RD24	RD332	Chemin de Feverol	Ouvert	4	30
Ribaute-les-Tavernes	RD6110	sortie agglo Les Tavernes	Rte du Moulin Cevenol	Ouvert	3	100

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Número	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Ribaute-les-Tavernes	RD6110	entrée agglo Les Tavernes	sortie agglo Les Tavernes	Fermé	3	100
Ribaute-les-Tavernes	RD6110	fin limitation à 70 km/h	entrée agglo Les Tavernes	Ouvert	3	100
Ribaute-les-Tavernes	RD6110	limitation à 70 km/h	fin limitation à 70 km/h	Ouvert	4	30
Rochefort-du-Gard	RD111	RD976	N100	Ouvert	4	30
Rochefort-du-Gard	RD6580	Limitation à 70 Km/h	Début route 3 voies	Ouvert	2	250
Rochefort-du-Gard	RD6580	Début route 3 voies	RN100	Ouvert	2	250
Rodilhan	RD135	RD999 Pont de Cart	RD135 Rodilhan ouest	Ouvert	3	100
Rodilhan	RD135	RD999	RD135 Rodilhan ouest	Ouvert	2	250
Rodilhan	RD135	RD999 RD503	RD135	Ouvert	2	250
Roquemaure	RD980	PS sur la Roubine de Truel	entrée agglo Sauveterre	Ouvert	4	30
Roquemaure	RD6580	Limitation à 80 Km/h	Fin de limitation à 80 Km/h	Ouvert	2	250
Roquemaure	RD6580	Fin de limitation à 80 Km/h	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	2	250
Roquemaure	RD6580	Limitation à 70 Km/h	Limitation à 50 Km/h	Ouvert	3	100
Roquemaure	RD6580	Limitation à 50 Km/h	RD976	Ouvert	3	100
Roquemaure	RD6580	RD976	Limitation à 50 Km/h	Ouvert	3	100
Roquemaure	RD6580	Limitation à 50 Km/h	Limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Roquemaure	RD976	Limitation à 70 Km/h	Début route 3 voies	Ouvert	2	250
Roquemaure	RD980	RD980	limite département de VAUCLUSE	Ouvert	3	100
Roquemaure	RD980	sortie agglo St Geniès Comolas	entrée agglo Roquemaure	Ouvert	3	100
Roquemaure	RD980	RD980	RD980 sud de Roquemaure	Ouvert	3	100
Roquemaure	RD980	sortie agglo Roquemaure	PS sur la Roubine de Truel	Ouvert	3	100
Rousson	RD116	sortie agglo Alès	RD131b	Ouvert	3	100
Rousson	RD904	fin limitation 70 km/h	entrée agglo Pont d'Avène	Ouvert	3	100
Rousson	RD904	entrée agglo Pont d'Avène	100m avant feux tricolores	Ouvert	3	100
Rousson	RD904	100m avant feux tricolores	100m après feux tricolores	Ouvert	3	100
Rousson	RD904	100m avant feux	sortie agglo Pont d'Avène	Ouvert	3	100
Rousson	RD904	sortie agglo Pont d'Avène	limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
Rousson	RD904	limitation 70 km/h	fin limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
Rousson	RD904	fin limitation 70 km/h	entrée agglo St Julien Rosiers	Ouvert	3	100
Sabran	RD6	limite commune SABRAN	RD166	Ouvert	3	100

Réseau routier départemental

Commune	Nᵒ	Débutant	FiniSSANT	Catégorie	Largeur secteur
Sabran	RD6	RD166	début limitation 70 km/h	Ouvert	3 100
Sabran	RD6	RD166	début limitation 70 km/h	Ouvert	3 100
Sabran	RD6	RD166	début limitation 70 km/h	Ouvert	3 100
Saint-Ambroix	RD51	RD904	RD37	Ouvert	4 30
Saint-Ambroix	RD51	RD904(sortie aggo La Croisée)	fin limitation à 70 km/h	Ouvert	4 30
Saint-Ambroix	RD904	fin Croisée/début St Ambroix	début rue en U	Ouvert	4 30
Saint-Ambroix	RD904	début rue en U	fin rue en U	Fermé	3 100
Saint-Ambroix	RD904	fin rue en U	sortie aggo St Ambroix	Ouvert	4 30
Saint-Ambroix	RD904	sortie aggo St Ambroix	fin limitation 60 km/h	Ouvert	3 100
Saint-Ambroix	RD904	fin limitation 60 km/h	RD59	Ouvert	4 30
Saint-Ambroix	RD904	RD51(entrée aggo La Croisée)	fin Croisée/début St Ambroix	Ouvert	4 30
Saint-André-de-Majencoules	RD999	entrée aggo Pont d'Hérault	sortie aggo Pont d'Hérault	Ouvert	4 30
Saint-André-de-Majencoules	RD999	sortie aggo Pont d'Hérault	entrée agglo Le Rey	Ouvert	3 100
Saint-André-de-Majencoules	RD999	entrée aggo Le Rey	sortie agglo Le Rey	Ouvert	4 30
Saint-Bonnet-du-Gard	RD6086	fin rue en U	fin agglo St Bonnet du Gard	Ouvert	3 100
Saint-Bonnet-du-Gard	RD6086	Fin de limitation à 45 Km/h	Sortie agglo REMOULINS	Fermé	2 250
Saint-Bonnet-du-Gard	RD6086	Sortie agglo REMOULINS	Entrée agglo ST-BONNET-DU-GARD	Ouvert	3 100
Saint-Bonnet-du-Gard	RD6086	Sortie agglo ST-BONNET-DU-GARD	Limite commune ST-BONNET-DU-GA	Ouvert	2 250
Saint-Bonnet-du-Gard	RD6086	début rue en U	fin rue en U	Ouvert	3 100
Saint-Bonnet-du-Gard	RD6086	entrée agglo St Bonnet du Gard	début rue en U	Ouvert	3 100
Saint-Bonnet-du-Gard	RD51	RD904(sortie aggo La Croisée)	fin limitation à 70 km/h	Ouvert	4 30
Saint-Bonnet-du-Gard	RD51	fin limitation à 70 km/h	entrée agglo MEYRANNES	Ouvert	3 100
Saint-Brès	RD904	RD304	Saint Brès	Ouvert	3 100
Saint-Brès	RD51	RD51	Rue du Pont	Ouvert	4 30
Saint-Brès	RD904	RD51(entrée aggo La Croisée)	fin Croisée/début St Ambroix	Ouvert	4 30
Saint-Brès	RD24	Limite commune	Entrée agglo St Christol	Ouvert	3 100
Saint-Christol-lès-Alès	RD324A	Chemin de Passerelle	Mas d'Ayrolle	Ouvert	4 30
Saint-Christol-lès-Alès	RD324A	Chemin de Passerelle	RD910A	Ouvert	4 30
Saint-Christol-lès-Alès	RD6110	sortie agglo St Christol Alès	entrée agglo Alès	Ouvert	2 250
Saint-Christol-lès-Alès	RD6110	fin rue en U	sortie agglo St Christol Alès	Ouvert	3 100

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Nᵒ	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Saint-Christol-lès-Alès	RD6110	RD910 (début rue en U)	fin rue en U	Fermé	1	300
Saint-Christol-lès-Alès	RD6110	Rte du Moulin Cevenol	RD910	Ouvert	4	30
Saint-Christol-lès-Alès	RD6110	sortie agglo Les Taverne	Rte du Moulin Cevenol	Ouvert	3	100
Saint-Christol-lès-Alès	RD910	fin agglo St Chr. les Alès	fin agglo St Christol lès Alès	Ouvert	3	100
Saint-Christol-lès-Alès	RD910	fin agglo St Chr. les Alès	début agglo Bagard	Ouvert	3	100
Saint-Clément	RD35	Salinelle	Le Brestalou	Ouvert	3	100
Saint-Côme-et-Maruéjols	RD999	RD703	RD1	Ouvert	3	100
Saint-Dionizy	RD40	RD14	RD1	Ouvert	3	100
Saint-Geniès-de-Comolas	RD980	début rue en U	fin rue en U	Fermé	3	100
Saint-Geniès-de-Comolas	RD980	sortie agglo St Geniès Comolas	sortie agglo St Geniès Comolas	Ouvert	4	30
Saint-Geniès-de-Malgoirès	RD936	RD725	entrée agglo Roquemaure	Ouvert	3	100
Saint-Gervais	RD980	RD23	entrée agglo BAGNOLSSUR-CEZE	Ouvert	3	100
Saint-Gervasy	RD6086	100 m après feux tricolores	Sortie agglo ST-GERVASY	Ouvert	3	100
Saint-Gervasy	RD6086	Sortie agglo ST-GERVASY	RD135 - rond point MARGUERITE	Ouvert	3	100
Saint-Gervasy	RD6086	RD135 - début 2*2 voies	RD135 - déviation de MARGUERIT	Ouvert	3	100
Saint-Gervasy	RD6086	100 m avant feux tricolores	Rond point ZAC	Ouvert	3	100
Saint-Gilles	RD38	RD42 (Nord)	100 m après feux tricolores	Ouvert	3	100
Saint-Gilles	RD42	RD38	RN572 (Ouest)	Ouvert	4	30
Saint-Gilles	RD42	RD6572	RD6572	Ouvert	4	30
Saint-Gilles	RD42	fin limitation à 70 km/h	limite commune NIMES	Ouvert	3	100
Saint-Gilles	RD42	Entrée St. Gilles	Péphérique	Ouvert	4	30
Saint-Gilles	RD42	limite commune ST-GILLES	entrée agglo ST-GILLES	Ouvert	3	100
Saint-Gilles	RD42	100m après feux tricolores	RD442	Ouvert	3	100
Saint-Gilles	RD42	RD442	début limitation à 70 km/h	Ouvert	3	100
Saint-Gilles	RD6572	début de limitation à 30 km/h	RD442a	Ouvert	5	10
Saint-Gilles	RD6572	Rue Leon Quet	Av Anatole France	Ouvert	4	30
Saint-Gilles	RD6572	sortie agglo ST-GILLES	début de limitation à 70 km/h	Ouvert	3	100
Saint-Gilles	RD6572	Péphérique	Sortie St. Gilles	Ouvert	4	30

Réseau routier départemental

Commune	Nᵒ	Débutant	Finissant	Catégorie	Largeur secteur
Saint-Gilles	RD6572	350m après Mas du Coutelier	entrée agglo St Gilles	Ouvert	3 100
Saint-Gilles	RD6572	450m avant Mas du Coutelier	350m après Mas du Coutelier	Ouvert	5 10
Saint-Gilles	RD6572	limite commune Beauvoisin	450m avant Mas du Coutelier	Ouvert	3 100
Saint-Gilles	RD6572	RD38	Rue Leon Quet	Ouvert	4 30
Saint-Gilles	RD6572	début limitation à 50 Km/h	début limitation à 30 Km/h	Ouvert	4 30
Saint-Gilles	RD6572	début limitation à 70 Km/h	début limitation à 50 Km/h	Ouvert	3 100
Saint-Hilaire-de-Brethmas	RD936	Rue de la Burguerine	Ouvert	3 100	
Saint-Hilaire-de-Brethmas	RD936	Che du Tilleul	Ouvert	3 100	
Saint-Hilaire-de-Brethmas	RD936	RN106	Ouvert	3 100	
Saint-Hilaire-de-Brethmas	RD936	Che d'Anduze à Uzes	Ouvert	3 100	
Saint-Hilaire-de-Brethmas	RD981	entrée agglo La Jasse	Ouvert	3 100	
Saint-Hilaire-de-Brethmas	RD981	100 m avant feux	Ouvert	4 30	
Saint-Hilaire-de-Brethmas	RD981	100 m après feux	Ouvert	4 30	
Saint-Hippolyte-de-Caton	RD253	RD7	Ouvert	3 100	
Saint-Hippolyte-du-Fort	RD982 (agglo St H.du Fort)	limitation 70 km/h	Ouvert	4 30	
Saint-Hippolyte-du-Fort	RD25A	Rue du Peirou	Ouvert	4 30	
Saint-Hippolyte-du-Fort	RD25B	RD982	Ouvert	4 30	
Saint-Hippolyte-du-Fort	RD999	Rieu Massel	Ouvert	4 30	
Saint-Hippolyte-du-Fort	RD999	limite dépt Hérault	Ouvert	3 100	
Saint-Hippolyte-du-Fort	RD999	sortie agglo St H. du Fort	Ouvert	4 30	
Saint-Hippolyte-du-Fort	RD999	limitation 70 km/h	Ouvert	3 100	
Saint-Jean-de-Ceyrargues	RD981	RD7	Ouvert	3 100	
Saint-Jean-de-Valériscle	RD904	fin limitation 70 km/h	Ouvert	3 100	
Saint-Jean-du-Pin	RD50	RD50C	Ouvert	4 30	
Saint-Julien-de-la-Nef	RD999	entrée agglo St Julien la Nef	Ouvert	4 30	
Saint-Julien-de-la-Nef	RD999	limite dépt Hérault	Ouvert	3 100	
Saint-Julien-les-Rosiers	RD904	sortie agglo St Julien la Nef	Ouvert	3 100	
Saint-Julien-les-Rosiers	RD904	entrée agglo St J. des Rosiers	Ouvert	3 100	
Saint-Julien-les-Rosiers	RD904	100m avant feux tricolores	Ouvert	3 100	
Saint-Julien-les-Rosiers	RD904	100m après feux tricolores	Ouvert	3 100	
Saint-Julien-les-Rosiers	RD6	fin limitation 70 km/h	Ouvert	3 100	
Saint-Just-et-Vacquières		limitation 70 km/h	Ouvert	3 100	

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Saint-Laurent-d'Aigouze	RD58	RD46	RD179	Ouvert	3	100
Saint-Laurent-d'Aigouze	RD58	RD179	Limitation à 60 Km/h	Ouvert	3	100
Saint-Laurent-d'Aigouze	RD979	Voie ferrée	limitation à 60 Km/h	Ouvert	3	100
Saint-Laurent-d'Aigouze	RD979	Limitation à 60 Km/h	RD46	Ouvert	3	100
Saint-Laurent-d'Aigouze	RD979	RD46	Fin de limitation à 60 Km/h	Ouvert	3	100
Saint-Laurent-d'Aigouze	RD979	Fin de limitation à 60 Km/h	Début route à 3 voies	Ouvert	3	100
Saint-Laurent-d'Aigouze	RD979	Début route à 3 voies	Fin de route à 3 voies	Ouvert	3	100
Saint-Laurent-d'Aigouze	RD979	Fin de route à 3 voies	Début de route à 3 voies	Ouvert	3	100
Saint-Laurent-d'Aigouze	RD979	Début de route à 3 voies	Début route à 2*2 voies	Ouvert	3	100
Saint-Laurent-d'Aigouze	RD979	Début route à 2*2 voies	RD62	Ouvert	3	100
Saint-Laurent-de-Carnols	RD980	RD23	entrée agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Ouvert	3	100
Saint-Laurent-la-Vernède	RD6	fin limitation 70 km/h	entrée agglo St M.Careiret	Ouvert	3	100
Saint-Marcel-de-Careiret	RD6	entrée agglo St Marcel Car.	sortie agglo St Marcel Car.	Ouvert	4	30
Saint-Marcel-de-Careiret	RD6	sortie agglo St Marcel Car.	limite commune SABRAN	Ouvert	3	100
Saint-Marcel-de-Careiret	RD6	limite commune SABRAN	RD166	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD60	fin limitation 70 km/h	entrée agglo St M.Careiret	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD60	Sortie agglo Ales	D904	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD60	Sortie agglo Ales	D904	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD60	Sortie agglo Ales	D904	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD60	Sortie agglo Ales	D904	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD60	Entrée agglo St martin	D906	Ouvert	4	30
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD60	Entrée agglo St martin	Giratoire D60b	Ouvert	4	30
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD904	Giratoire D60b	fin St J.Rosiers/début St M.Va	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD904	100m après feux tricolores	sortie agglo St M Valgalgues	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD904	entrée agglo St M Valgalgues	Entrée agglo St Martin	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD904	Giratoire D60b	Entrée agglo St Martin	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD904	Giratoire D60b	Entrée agglo St Martin	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD904	Entrée agglo St Martin	Sortie agglo St Martin	Ouvert	3	100
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD906	Rocade RD60	Sortie agglo de St Martin de V	Ouvert	4	30
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD916	Av. Winston Churchill	Sortie agglo Ales	Ouvert	4	30

Commune	Nᵒ	Débutant	FiniSSANT	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Saint-Martin-de-Valgalgues	RD916	Entrée agglo La Royale fin zone 70 km/h	Sortie agglo La Royale	Ouvert	4	30
Saint-Maximin	RD981	RD23	entrée agglo Bégude Vers Pt Ga	Ouvert	3	100
Saint-Michel-d'Euzet	RD980		entrée agglo BAGNOLS-SUR-CÈZE	Ouvert	3	100
Saint-Privat-des-Vieux	RD116	sortie agglo Alès	RD131b	Ouvert	3	100
Saint-Privat-des-Vieux	RD6	Sortie agglo ALES	Fin de limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100
Saint-Privat-des-Vieux	RD6	Fin de limitation à 70 Km/h	RD131	Ouvert	3	100
Saint-Quentin-la-Poterie	RD5	RD23	RD982	Ouvert	4	30
Saint-Siffret	RD5	RD23	RD982	Ouvert	4	30
Saint-Théodorit	RD6110	RD999	RD907	Ouvert	3	100
Sainte-Anastasie	RD979	RD135	Limite communale de Pouix	Ouvert	3	100
Sainte-Anastasie	RD979	Gardon	RD135	Ouvert	3	100
Sainte-Anastasie	RD979	RD112	Gardon	Ouvert	3	100
Sainte-Anastasie	RD979	RD112	RD981	Ouvert	3	100
Salindres	RD116	sortie agglo Alès	RD131b	Ouvert	3	100
Salinelles	RD35	Rte d'Asp?res	RD6110	Ouvert	3	100
Salinelles	RD35	Salinelle	Le Brestalou	Ouvert	3	100
Sanilhac-Sagriès	RD979	RD112	RD981	Ouvert	3	100
Sardan	RD35	Salinelle	Le Brestalou	Ouvert	3	100
Sauve	RD999	limitation 70 km/h	sortie agglo Sauve	Ouvert	4	30
Sauve	RD999	limitation 50 km/h	limitation 70 km/h	Ouvert	4	30
Sauve	RD999	entrée agglo Sauve	limitation 50 km/h	Ouvert	3	100
Sauve	RD999	fin 3 voies	entrée agglo Sauve	Ouvert	3	100
Sauve	RD999	début 3 voies	fin 3 voies	Ouvert	3	100
Sauve	RD999	sortie agglo Quissac	début 3 voies	Ouvert	3	100
Sauve	RD999	RD982	Rieu Massel	Ouvert	4	30
Sauveterre	RD980	PS sur la Roubine de Truel	entrée agglo Sauveterre	Ouvert	4	30
Sauveterre	RD1	entrée agglo Sauveterre	100m avant feux tricolores	Ouvert	4	30
Sauveterre	RD980	100m avant feux tricolores	100m après feux tricolores	Ouvert	4	30
Sauveterre	RD980	100m après feux tricolores	sortie agglo Sauveterre	Ouvert	4	30
Sauveterre	RD980	entrée hameau Four	sortie hameau Four	Ouvert	4	4

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Sauveterre	RD980	sortie hameau Four	entrée agglo Villen. Avignon	Ouvert	3	100
Sauzet	RD936	RD725	RD114	Ouvert	4	30
Saze	RD111	RD976	N100	Ouvert	4	30
Sernhac	RD6086	Fin de limitation à 45 Km/h	Sortie agglo REMOULINS	Fermé	2	250
Sernhac	RD6086	Sortie agglo REMOULINS	Entrée agglo ST-BONNET-DU-GARD	Ouvert	3	100
Sernhac	RD986L	RN86	limite commune REMOULINS	Ouvert	3	100
Sernhac	RD986L	fin limitation à 70 km/h	RD264	Ouvert	3	100
Sernhac	RD986L	RD205	fin limitation à 70 km/h	Ouvert	4	30
Sernhac	RD986L	RD205	début limitation à 70 km/h	Ouvert	4	30
Sernhac	RD986L	RD131	début limitation à 70 km/h	Ouvert	3	100
Servas	RD6	Montaren	RD7	Ouvert	3	100
Serviers-et-Labaume	RD981	RD6	Foissac	Ouvert	3	100
Seynes	RD40	RD7	limitation 70 km/h	Ouvert	3	100
Sommières	RD22	Fin de rue en U	sortie agglo SOMMIERES	Ouvert	4	30
Sommières	RD22	RD6110	Av des Cevennes	Ouvert	4	30
Sommières	RD22	fin rue en U	RN110 - RD35	Ouvert	4	30
Sommières	RD22	début rue en U	fin rue en U	Fermé	3	100
Sommières	RD35	entrée agglo Sommières	début rue en U	Ouvert	4	30
Sommières	RD35	Rte d'Aspres	RD6110	Ouvert	3	100
Sommières	RD40	entrée agglo Sommières	RD22	Ouvert	3	100
Sommières	RD6110	entrée agglo Sommières	RN110	Ouvert	4	30
Sommières	RD6110	Entrée agglo Sommières	Limite départementale	Ouvert	3	100
Sommières	RD6110	Du raccordement avec RN110	Au panneau agglo Sommières	Ouvert	3	100
Sommières	RD6110	Du panneau agglo Sommières	Au panneau agglo Place des Aires	Ouvert	3	100
Sommières	RD6110	Du panneau fin d'agglomération	Au giratoire de raccordement a	Ouvert	3	100
Sumène	RD999	sous agglo St Julien la Nef	Au giratoire Pont d'Hérault	Ouvert	3	100
Sumène	RD999	entrée agglo Pont d'Hérault	Sortie agglo Pont d'Hérault	Ouvert	4	30
Tavel	RD6580	Limitation à 70 Km/h	Début route 3 voies	Ouvert	2	250
Tornac	RD907	sortie agglo ATTUECH	entrée agglo LA MADELEINE	Ouvert	3	100
Tornac	RD907	entrée agglo La Madeleine	sortie agglo La Madeleine	Ouvert	4	30

Réseau routier départemental

Commune	Numeréro	Débutant	FiniSSant	Catégorie	Largeur secteur
Tornac	RD907	sortie agglo LA MADELEINE	entrée agglo ANDUZE	Ouvert	3 100
Tresques	RD6086	Sortie agglo BAGNOLS-SUR-CEZE	Début limitation de 70 Km/h	Ouvert	3 100
Uchaud	RD135	Fin de limitation à 70 Km/h	RD56	Ouvert	3 100
Uzès	RD5	RD23	RD982	Ouvert	4 30
Uzès	RD5A	RD979	RD982	Ouvert	4 30
Uzès	RD979	centre ville Uzes	RD125	Ouvert	4 30
Uzès	RD979	RD112	RD981	Ouvert	3 100
Uzès	RD979	RD981	Centre ville Uzes	Ouvert	3 100
Uzès	RD979	RD5A	RD982	Ouvert	4 30
Uzès	RD981	sortie agglo Uzès	début zone 70 km/h	Ouvert	3 100
Uzès	RD981	début zone 70 km/h	fin zone 70 km/h	Ouvert	3 100
Uzès	RD981	Av Georges Chauvin	RD407	Ouvert	3 100
Uzès	RD981	RD407	RD337	Ouvert	4 30
Uzès	RD981	fin zone 70 km/h	entrée agglo Bézude Vers Pt Ga	Ouvert	3 100
Uzès	RD982	Fin de limitation à 70 Km/h	RD5	Ouvert	3 100
Uzès	RD982	Fonteze	Avenue de la Gare	Ouvert	4 30
Uzès	RD982	RD979	RD5A	Ouvert	4 30
Uzès	RD982	agglo Uzès	Sortie agglo UZES	Ouvert	4 30
Uzès	RD982	Sortie agglo UZES	Fin de limitation à 70 Km/h	Ouvert	3 100
Vallabrigues	RD2	RD986L	RD702	Ouvert	3 100
Vallérargues	RD6	RD7	limitation 70 km/h	Ouvert	3 100
Vallérargues	RD6	limitation 70 km/h	fin limitation 70 km/h	Ouvert	4 30
Vallérargues	RD6	fin limitation 70 km/h	entrée agglo St M.Careiret	Ouvert	3 100
Valliguères	RD6086	Sortie agglo POUZILHAC	Entrée agglo VALLIGUIERES	Ouvert	3 100
Valliguères	RD6086	Entrée agglo VALLIGUIERES	Sortie agglo VALLIGUIERES	Fermé	3 100
Valliguères	RD6086	Sortie agglo VALLIGUIERS	Entrée agglo LES-CROISEES	Ouvert	3 100
Vauvert	RD135	Fin de limitation à 70 Km/h	RD56	Ouvert	3 100
Vauvert	RD135	RD56	RN572	Ouvert	3 100
Vauvert	RD56	RD135	RD139	Ouvert	3 100
Vauvert	RD56	Rue Voltaire	Rue de Candiac	Ouvert	4 30

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur	
Vauvert	RD56	RD135	Entrée agglo VAUVERT	Ouvert	3	100	
Vauvert	RD56	Entrée Vauvert	Avenue Ampère	Ouvert	4	30	
Vauvert	RD56	Avenue Ampère	Avenue Costière	Ouvert	4	30	
Vauvert	RD56	Avenue Costière	Rue Diderot	Ouvert	4	30	
Vauvert	RD58	RD46	RD179	Limitation à 60 Km/h	Ouvert	3	100
Vauvert	RD58	RD179	Limitation à 60 Km/h	Ouvert	3	100	
Vauvert	RD58	Limitation à 60 Km/h	Limité département 13	Ouvert	4	30	
Vauvert	RD6572	sortie agglo Vauvert	limite commune St Gilles	Ouvert	3	100	
Vauvert	RD6572	Fin sens unique	Sortie Vauvert (Sud)	Ouvert	4	30	
Vauvert	RD6572	sortie agglo Vauvert	limite commune St Gilles	Ouvert	3	100	
Vauvert	RD6572	Place Renan	Rue Carnot	Ouvert	3	100	
Vauvert	RD6572	sortie agglo AIMARGUES	RD135	Ouvert	2	250	
Vauvert	RD6572	Rue Voltaire	Avenue M. Privat	Ouvert	4	30	
Vauvert	RD6572	RD135	entrée agglo VAUVERT	Ouvert	3	100	
Vergèze	RD6572	Entrée Vauvert (Ouest)	Début sens unique	Ouvert	4	30	
Vergèze	RD1	RD139	RD139	Ouvert	3	100	
Vergèze	RD1	RD139	RN113	Ouvert	3	100	
Vergèze	RD139	N113	Limite communale Vestric	Ouvert	3	100	
Vergèze	RD139	Limite communale Vestric	RD56	Ouvert	3	100	
Vergèze	RD56	RD139	Limite communale Candiac	Ouvert	3	100	
Vers-Pont-du-Gard	RD981	entrée agglo Bégude vers Pt	Sortie agglo BEGUDE-VERS-PONT-	Ouvert	3	100	
Vers-Pont-du-Gard	RD981	entrée agglo Bégude vers Pt	RD19a	Ouvert	3	100	
Vestric-et-Candiac	RD135	fin zone 70 km/h	entrée agglo Bégude Vers Pt Ga	Ouvert	3	100	
Vestric-et-Candiac	RD139	Fin de limitation à 70 Km/h	RD56	Ouvert	3	100	
Vestric-et-Candiac	RD56	Limite communale Candiac	RD56	Ouvert	3	100	
Vestric-et-Candiac	RD56	RD135	RD139	Ouvert	3	100	
Vézénobres	RD936	Rue de la Burguerine	Limite communale Candiac	Ouvert	3	100	
Vézénobres	RD936	Mas d'Adger	Mas d'Adger	Ouvert	3	100	
Vézénobres	RD936	Mas d'Adger	Giratoire RN106	Ouvert	3	100	
Vézénobres	RD936	Rue des Quatre vents	Rue des Quatre vents	Ouvert	4	30	

Réseau routier départemental

Commune	Nᵒ	Débutant	FiniSSant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Vézénobres	RD936	Plan des Aires	RD131	Ouvert	4	30
Vézénobres	RD936	Av des Cevennes	Plan des Aires	Ouvert	4	30
Vézénobres	RD936	Giratoire RN106	Av des Cevennes	Ouvert	4	30
Vic-le-Fesq	RD6110	RD999	RD907	Ouvert	3	100
Vic-le-Fesq	RD999	RD6110	RD331	Ouvert	3	100
Vic-le-Fesq	RD999	RD6110	Voie unique	Ouvert	4	30
Vic-le-Fesq	RD999	Voie unique	RD22	Ouvert	3	100
Villeneuve-lès-Avignon	RD117	Avenue de Verdun	Avenue Gambetta	Ouvert	4	30
Villeneuve-lès-Avignon	RD2	RD402	Début route 3 voies	Ouvert	3	100
Villeneuve-lès-Avignon	RD6580	Limitation à 70 Km/h	Avenue G. Péri	Ouvert	2	250
Villeneuve-lès-Avignon	RD900	100m av Avenue G. Péri	100m av impasse Thiersry	Ouvert	3	100
Villeneuve-lès-Avignon	RD900	100m ap Avenue Pasteur	100m ap Pasteur	Ouvert	3	100
Villeneuve-lès-Avignon	RD900	Avenue Pasteur	100m av chemin de Monteau	Ouvert	3	100
Villeneuve-lès-Avignon	RD900	100m ap chemin de Monteau	100m ap chemin de Mondeau	Ouvert	3	100
Villeneuve-lès-Avignon	RD900	100m av chemin de Monteau	100m av chemin de Monteau	Ouvert	3	100
Villeneuve-lès-Avignon	RD900	100m ap impasse Thiersry	100m ap impasse Thiersry	Ouvert	3	100
Villeneuve-lès-Avignon	RD900	100m av impasse Thiersry	entrée agglo Villen. Avignon	Ouvert	3	100
Villeneuve-lès-Avignon	RD980	sortie hameau Four	100m av chemin Saint Honoré	Ouvert	4	30
Villeneuve-lès-Avignon	RD980	100m ap chemin de la Savoie	100m ap chemin de la Savoie	Ouvert	4	30
Villeneuve-lès-Avignon	RD980	100m av chemin de la Savoie	100m av chemin de le Savoie	Ouvert	4	30
Villeneuve-lès-Avignon	RD980	100m ap montée de la Tour	100m ap montée Tour	Ouvert	4	30
Villeneuve-lès-Avignon	RD980	100m av montée de la Tour	Bd F. Mistral	Ouvert	4	30
Villeneuve-lès-Avignon	RD980	100m ap chemin Saint Honoré	100m av montée de la Tour	Ouvert	4	30
Villeneuve-lès-Avignon	RD980	200m ap Avenue Gal Leclerc	Sortie Villeneuve-lez-Avignon	Ouvert	4	30
Villeneuve-lès-Avignon	RD980	Avenue Gal Leclerc	100m ap chemin Saint Honoré	Ouvert	4	30
Villeneuve-lès-Avignon	RD980	Avenue de Verdun	Av des Cevennes	Ouvert	4	30
Villeneuve-lès-Avignon	RD980	100m av chemin Saint Honoré	entrée agglo Villevieille	Ouvert	3	100
Villevieille	RD22	RD6110	sortie Villevieille	Ouvert	4	30
Villevieille	RD40	sortie agglo Congenies	entrée Villevieille	Ouvert	3	100
Villevieille	RD40	entrée agglo Villevieille	sortie Villevieille	Ouvert	4	30

PREFET DU GARD
Arrêté préfectoral n°2014071-0019
du 12/03/14

Réseau routier départemental

Commune	Numéro	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur secteur
Villevieille	RD40	entrée agglo Sommières	RN110	Ouvert	4	30
Villevieille	RD6110	Du panneau fin d'agglomération	Au giratoire de raccordement a	Ouvert	3	100
Villevieille	RD6110	RD999	RD907	Ouvert	3	100
Villevieille	RD6110	Rte d'Alès	RD105	Ouvert	3	100

